

la **documentation** *catholique*

SOMMAIRE DU NUMÉRO 1957

6 mars 1988

ACTES DU PAPE JEAN-PAUL II

Lettre encyclique « Sollicitudo rei socialis »	234
Discours au Secrétariat pour l'Unité des chrétiens	256
Homélie de clôture de la Semaine pour l'unité	258
Homélie lors de la liturgie de rite syro-maronite	260
Allocution au Fonds international pour le développement agricole	263
Allocution à un groupe de chefs d'entreprise français	265
Message pour la Journée mondiale des vocations	266

LETTE ENCYCLIQUE SOLLICITUDO REI SOCIALIS

DU SOUVERAIN PONTIFE JEAN-PAUL II AUX ÉVÊQUES, AUX PRÊTRES, AUX FAMILLES RELIGIEUSES, AUX FILS ET FILLES DE L'ÉGLISE ET A TOUS LES HOMMES DE BONNE VOLONTÉ A L'OCCASION DU VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ENCYCLIQUE POPULORUM PROGRESSIO

*Vénérables Frères,
chers Fils et Filles,
salut et Bénédiction Apostolique !*

I INTRODUCTION

1. L'INTÉRÊT ACTIF que porte l'Église à la *question sociale*, c'est-à-dire à ce qui a pour fin un développement authentique de l'homme et de la société, de nature à respecter et à promouvoir la personne humaine dans toutes ses dimensions, s'est toujours manifesté de manières très diverses. L'un des modes d'intervention privilégié ces derniers temps a été le Magistère des Pontifes Romains, qui ont souvent traité la question en se référant à l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII (1), faisant parfois coïncider la date de publication des divers documents sociaux avec les anniversaires de cette première encyclique (2).

Les Souverains Pontifes n'ont pas manqué, par ces interventions, de mettre en relief également des aspects nouveaux de la doctrine sociale de l'Église. Ainsi, en commençant par l'apport remarquable de Léon XIII, enrichi par les contributions successives du Magistère, s'est constitué un corps de doctrine actualisé qui s'articule à mesure que l'Église interprète les événements dans leur déroulement au cours de l'histoire à la lumière de l'ensemble de la Parole révélée par le Christ Jésus (3) et avec l'assistance de l'Esprit Saint (cf Jn 14, 16 26; 16, 13-15). Elle cherche de cette façon à guider les hommes pour qu'ils répondent, en s'appuyant sur la réflexion rationnelle et l'apport des sciences humaines, à leur vocation de bâtisseurs responsables de la société terrestre.

2. C'est dans cet ensemble considérable d'enseignement social que s'insère et ressort l'encyclique *Populorum progressio* (4), publiée par mon vénéré prédécesseur Paul VI le 26 mars 1967.

Il suffit de relever la série de commémorations qui ont eu lieu cette année, sous des formes diverses et dans beaucoup de cercles ecclésiastiques et civils, pour comprendre que cette encyclique est toujours actuelle. Dans le même but, la Commission pontificale

« Justice et Paix » a envoyé l'an passé une lettre circulaire aux Synodes des Églises catholiques orientales et aux Conférences épiscopales pour demander des avis et des suggestions sur la meilleure manière de marquer l'anniversaire de l'encyclique, d'en enrichir les enseignements et, le cas échéant, de les mettre à jour. La même Commission a organisé, lors de ce vingtième anniversaire, une commémoration solennelle à laquelle j'ai voulu prendre part en prononçant l'allocation finale (5). Et maintenant, prenant également en considération le contenu des réponses données à la lettre circulaire déjà mentionnée, je crois opportun de clore l'année 1987 en consacrant une encyclique aux thèmes de *Populorum progressio*.

3. Par là, j'ai en vue essentiellement *deux objectifs* de grande importance : d'une part, rendre hommage à ce document historique de Paul VI et à son enseignement ; d'autre part, dans la ligne tracée par mes vénérés prédécesseurs sur le siège de Pierre, réaffirmer la *continuité* de la doctrine sociale de l'Église en même temps que son *renouvellement* continu. En effet, continuité et renouvellement apportent une confirmation de la *valeur constante* de l'enseignement de l'Église.

Ces deux qualités caractérisent son enseignement en matière sociale. D'un côté, cet enseignement est constant parce qu'identique dans son inspiration de base, dans ses « principes de réflexion », dans ses « critères de jugement », dans ses « directives d'action » fondamentales (6) et surtout dans son lien essentiel avec l'Évangile du Seigneur ; d'un autre côté, il est toujours nouveau parce que sujet aux adaptations nécessaires et opportunes entraînées par les changements des conditions historiques et par la succession ininterrompue des événements qui font la trame de la vie des hommes et de la société.

4. Je suis convaincu que les enseignements de l'encyclique *Populorum progressio*, adressée aux hommes et à la société des années soixante, conservent toute leur force d'*appel à la conscience* aujourd'hui, vers la fin des années quatre-vingt. M'efforçant d'esquisser les grands traits du monde actuel – toujours dans l'op-

tique du motif qui a inspiré ce document, le « développement des peuples », sujet qui est encore bien loin d'être épuisé -, je me propose d'en prolonger l'écho, le rattachant aux applications possibles, en ce moment présent de notre histoire qui n'est pas moins dramatique qu'il y a vingt ans.

Le temps, nous le savons bien, s'écoule toujours au même rythme; aujourd'hui, cependant, on a l'impression qu'il est soumis à un mouvement d'*accélération continue*, en raison surtout de la multiplication et de la complexité des phénomènes au milieu desquels nous vivons. Il en résulte que le visage du monde, au cours des vingt dernières années, tout en conservant certaines constantes fondamentales, a subi des changements notables et présente des aspects tout à fait nouveaux.

Cette période, caractérisée à la veille du troisième millénaire chrétien par une attente diffuse, comme dans un nouvel « Avent » (7) qui affecte en quelque manière tous les hommes, offre l'occasion d'approfondir l'enseignement de l'encyclique, pour en montrer aussi les perspectives.

La présente *réflexion* a pour but de souligner, à l'aide de la recherche théologique sur la réalité contemporaine, la nécessité d'une conception plus riche et plus différenciée du développement, en fonction des propositions de l'encyclique, et d'indiquer quelques modèles de réalisation.

II NOUVEAUTÉ DE L'ENCYCLIQUE POPULORUM PROGRESSIO

5. Dès sa publication, le document du Pape Paul VI a retenu l'attention de l'opinion publique par sa *nouveauté*. Il a permis de vérifier concrètement et avec une grande clarté les caractéristiques déjà mentionnées de la *continuité* et du *renouvellement*, à l'intérieur de la doctrine sociale de l'Église. C'est pourquoi le propos de redécouvrir de nombreux aspects de cet enseignement, à travers une relecture attentive de l'encyclique, sera le fil conducteur des réflexions présentes.

Mais d'abord je désire m'arrêter sur la *date* de publication: l'année 1967. Le fait même que le Pape Paul VI ait pris la décision de publier une *encyclique sociale* cette année-là est une invitation à considérer le document en rapport avec le Concile œcuménique Vatican II, qui s'était achevé le 8 décembre 1965.

6. Nous devons voir dans cette circonstance plus qu'une simple *proximité* chronologique. L'encyclique *Populorum progressio* se présente, d'une certaine manière, comme un *document d'application des enseignements du Concile*. Et cela, moins parce qu'elle fait de continuelles références aux textes conciliaires (8) que parce qu'elle résulte de la préoccupation de l'Église

qui a inspiré tout le travail conciliaire – en particulier la constitution pastorale *Gaudium et spes* – dans la coordination et le développement de nombreux thèmes de son enseignement social.

Il est donc permis de dire que l'encyclique *Populorum progressio* est comme la réponse à l'*appel que formulait le Concile* au début de la constitution *Gaudium et spes*: « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur » (9). Ces paroles expriment le *motif fondamental* qui inspira le grand document conciliaire, lequel part de la constatation de l'état de *misère* et de *sous-développement* dans lequel vivent des millions et des millions d'êtres humains.

Cette *misère* et ce *sous-développement*, ce sont, sous d'autres noms, « les tristesses et les angoisses » d'aujourd'hui, « des pauvres surtout »: face à cet immense spectacle de douleur et de souffrance, le Concile veut ouvrir des horizons de joie et d'espérance. C'est le même objectif que vise l'encyclique de Paul VI, pleinement fidèle à l'inspiration conciliaire.

7. C'est jusque dans l'*ordonnance de ses thèmes* que l'encyclique, se situant dans la grande tradition de la doctrine sociale de l'Église, reprend directement la *présentation nouvelle* ainsi que l'*ample synthèse* que le Concile a élaborées, principalement dans la constitution *Gaudium et spes*.

En ce qui concerne la substance et les thèmes repris par l'encyclique, il faut souligner: la conscience du devoir qu'a l'Église, « experte en humanité », de « scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile » (10); la conscience, également profonde, de sa mission de « service », distincte de la fonction de l'État, même quand elle se préoccupe du sort des personnes dans le concret (11); le rappel des différences criantes dans les situations de ces mêmes personnes (12); la confirmation de l'enseignement conciliaire, écho fidèle de la tradition séculaire de l'Église, sur la « destination universelle des biens » (13); l'estime pour la culture et la civilisation technique qui contribuent à la libération de l'homme (14), sans négliger de reconnaître leurs limites (15); enfin, sur le thème du développement, qui est celui de l'encyclique, l'insistance sur le « devoir très grave » qui incombe aux nations plus développées d'« aider les pays en voie de développement » (16). Le concept même de développement proposé par l'encyclique vient directement de la façon dont la constitution pastorale pose le problème (17).

Ces références explicites à la constitution pastorale et d'autres encore amènent à conclure que l'encyclique se présente comme une *application* de l'ensei-

gnement conciliaire en matière sociale à l'égard du problème du *développement* et du *sous-développement* des peuples.

8. La brève analyse ainsi faite nous aide à mieux apprécier la nouveauté de l'encyclique, qui peut se ramener à trois éléments.

Le *premier* tient au fait même qu'il s'agit d'un document, émanant de la plus haute autorité de l'Église catholique et destiné à la fois à l'Église elle-même et « à tous les hommes de bonne volonté » (18), sur un sujet qui, à première vue, est seulement *économique et social*: le *développement des peuples*. Le mot « développement » est ici emprunté au vocabulaire des sciences sociales et économiques. Sous cet aspect, l'encyclique *Populorum progressio* se situe d'emblée dans le sillage de l'encyclique *Rerum novarum*, qui traite de la « condition des ouvriers » (19). Considérés superficiellement, ces deux thèmes pourraient paraître étrangers aux centres d'intérêt légitimes de l'Église envisagée comme *institution religieuse*, celui du « développement » plus encore que celui de la « condition ouvrière ».

En continuité avec l'encyclique de Léon XIII, il faut reconnaître au document de Paul VI le mérite d'avoir souligné le *caractère éthique et culturel* de la problématique relative au développement et, de même, la légitimité et la nécessité de l'intervention de l'Église dans ce domaine.

En cela, la doctrine sociale chrétienne a manifesté encore une fois son caractère d'*application* de la Parole de Dieu à la vie des hommes et de la société comme aussi aux réalités terrestres qui s'y rattachent, en offrant des « principes de réflexion », des « critères de jugement » et des « directives d'action » (20). Or, dans le document de Paul VI on retrouve ces trois éléments dans une orientation surtout pratique, c'est-à-dire ordonnée à la *conduite morale*.

Il s'ensuit que, lorsque l'Église s'occupe du « développement des peuples », elle ne peut être accusée d'outrepasser son propre domaine de compétence et encore moins le mandat reçu du Seigneur.

9. Le *deuxième élément* marquant la nouveauté de *Populorum progressio* consiste en ce qu'elle ouvre un *vaste horizon* à ce qu'on appelle communément la « question sociale ».

Il est vrai que l'encyclique *Mater et Magistra* du Pape Jean XXIII était déjà entrée dans cette largeur de vue (21) et que le Concile en avait répercuté l'écho dans la constitution *Gaudium et spes* (22). Néanmoins, le magistère social de l'Église n'était pas encore arrivé à affirmer en toute clarté que la question sociale avait acquis une dimension mondiale (23), et il n'avait pas fait de cette affirmation et de l'analyse qui l'accompagnait une « directive d'action », comme le fait le Pape Paul VI dans son encyclique.

Une prise de position aussi explicite présente une *grande richesse* de contenu, qu'il convient d'indiquer.

Avant tout, il faut écarter une *équivoque possible*. Reconnaître que la question sociale a acquis une dimension mondiale ne signifie pas pour autant qu'elle ait perdu de son *impact* ou de son importance à l'échelon national et local. Cela veut dire, au contraire, que les problèmes dans les entreprises ou dans le mouvement ouvrier et syndical d'un pays donné ou d'une région déterminée ne doivent pas être considérés comme des phénomènes isolés sans liens entre eux, mais qu'ils dépendent de plus en plus de facteurs dont l'influence s'étend au-delà des limites régionales ou des frontières nationales.

Malheureusement, sous l'angle économique, les pays en voie de développement dépassent largement en nombre les pays développés : les foules humaines privées des biens et des services apportés par le développement sont *beaucoup plus nombreuses* que celles qui en disposent.

Nous sommes donc en présence d'un grave problème d'*inégalité dans la répartition* des moyens de subsistance, destinés à l'origine à tous les hommes ; il en va de même pour les avantages qui en dérivent. Et cela se produit sans que les peuples défavorisés en soient *responsables*, encore moins par une sorte de *fatalité* liée aux conditions naturelles ou à l'ensemble des circonstances.

En déclarant que la question sociale a acquis une dimension mondiale, l'encyclique de Paul VI se propose avant tout de signaler un *fait d'ordre moral*, qui a son fondement dans l'analyse objective de la réalité. Selon les paroles mêmes de l'encyclique, « chacun doit prendre conscience » de ce fait (24), précisément parce que cela touche directement la conscience, qui est la source des décisions morales.

Dans ce cadre, la *nouveauté* de l'encyclique ne consiste pas tant dans l'affirmation, de caractère historique, de l'universalité de la question sociale que dans l'*appréciation morale* de cette réalité. Ainsi, les responsables des affaires publiques, les citoyens des pays riches, chacun à titre personnel, surtout s'ils sont chrétiens, ont l'*obligation morale* – à leur niveau respectif de responsabilité – de tenir compte, dans leurs décisions personnelles et gouvernementales, de ce rapport d'universalité, de cette interdépendance existant entre leur comportement et la misère et le sous-développement de tant de millions d'hommes. Avec une grande précision, l'encyclique de Paul VI traduit l'obligation morale en « devoir de solidarité » (25), et cette affirmation, bien que beaucoup de situations dans le monde aient changé, a aujourd'hui la même force et la même valeur que quand elle a été écrite.

D'autre part, sans sortir du cadre de cette vision morale, la *nouveauté* de l'encyclique consiste encore dans la façon de présenter le problème de fond, à savoir que le concept même de développement change

considérablement quand on le situe dans une perspective d'interdépendance mondiale. Le vrai développement *ne peut pas* consister dans l'accumulation pure et simple de la richesse et dans la multiplication des biens et des services disponibles, si cela se fait au prix du sous-développement des masses et sans la considération due aux dimensions sociales, culturelles et spirituelles de l'être humain (26).

10. Sous un *troisième aspect*, l'encyclique apporte un élément de nouveauté considérable à la doctrine sociale de l'Église dans son ensemble et à la conception même du développement. Cette nouveauté se reconnaît à une phrase, qu'on lit au paragraphe concluant le document et qui peut être considérée comme la formule le résumant, outre qu'elle lui confère son caractère historique. « Le développement est le nouveau nom de la paix » (27).

En réalité, si la question sociale a acquis une dimension mondiale, c'est parce que *l'exigence de justice* ne peut être satisfaite qu'à cette échelle. Ignorer une telle exigence, ce serait courir le risque de faire naître la tentation d'une réponse violente de la part des victimes de l'injustice, comme cela se produit à l'origine de bien des guerres. Les populations exclues d'un partage équitable des biens originaires destinés à tout le monde pourraient se demander : pourquoi ne pas répondre par la violence à ceux qui sont les premiers à nous faire violence ? Et si l'on examine la situation à la lumière de la division du monde en blocs idéologiques – qui existait déjà en 1967 – avec les répercussions et les sujétions économiques et politiques qui en résultent, le danger s'avère encore grand.

A cette première considération sur le contenu impressionnant de la formule de l'encyclique s'en ajoute une autre, à laquelle le document fait allusion (28) : comment justifier le fait que *d'immenses sommes d'argent* qui pourraient et devraient être destinées à accroître le développement des peuples, sont au contraire utilisées pour enrichir des individus ou des groupes, ou bien consacrées à l'augmentation des arsenaux, dans les pays développés comme dans ceux qui sont en voie de développement, inversant les véritables priorités ? Et cela s'aggrave encore si l'on tient compte des difficultés qui entravent souvent le transfert direct des capitaux destinés à venir en aide aux pays qui sont dans le besoin. Si « le développement est le nouveau nom de la paix », la guerre et les préparatifs militaires sont les plus grands ennemis du développement intégral des peuples.

Ainsi, à la lumière de l'expression du Pape Paul VI, nous sommes invités à revoir le *concept de développement*, qui ne coïncide certes pas avec celui qui se limite à la satisfaction des nécessités matérielles par l'augmentation des biens, sans égard pour les souffrances du plus grand nombre, en se laissant conduire principalement par l'égoïsme des personnes et des na-

tions. La *Lettre de saint Jacques* nous le rappelle avec pertinence : n'est-ce pas de là que « viennent les guerres et les batailles.. ? N'est-ce pas précisément de vos passions, qui combattent dans vos membres ? Vous êtes pleins de convoitises et ne possédez pas » (Jc 4, 1-2).

Au contraire, dans un monde différent, dominé par le souci du *bien commun* de toute l'humanité, c'est-à-dire par la préoccupation du « développement spirituel et humain de tous », et non par la recherche du profit individuel, la paix serait *possible* comme fruit d'une « justice plus parfaite entre les hommes » (29).

Cette nouveauté de l'encyclique a aussi une *valeur permanente* et actuelle, quand on pense à la mentalité d'aujourd'hui, tellement sensible au lien étroit qui existe entre le respect de la justice et l'instauration d'une paix véritable.

III PANORAMA DU MONDE CONTEMPORAIN

11. *L'enseignement fondamental* de l'encyclique *Populorum progressio* a eu en son temps un retentissement considérable en raison de son caractère de nouveauté. On ne peut pas dire que le contexte social dans lequel nous vivons aujourd'hui soit tout à fait *identique* à celui d'il y a vingt ans. C'est pourquoi je voudrais m'arrêter maintenant sur quelques caractéristiques du monde contemporain et les exposer brièvement afin d'approfondir l'enseignement de l'encyclique de Paul VI, toujours du point de vue du « développement des peuples ».

12. *Le premier fait à relever*, c'est que les *espoirs de développement*, alors si vifs, semblent aujourd'hui beaucoup plus éloignés encore de leur réalisation.

A ce sujet, l'encyclique ne se faisait pas d'illusion. Son langage austère, parfois dramatique, se bornait à souligner la gravité de la situation et à proposer à la conscience de tous l'obligation pressante de contribuer à la résoudre. En ces années-là régnait un certain optimisme sur la possibilité de combler, sans efforts excessifs, le retard économique des peuples moins favorisés, de les doter d'infrastructures et de les aider dans le processus de leur industrialisation.

Dans le contexte historique d'alors, en plus des efforts de chaque pays, l'Organisation des Nations Unies a pris l'initiative de *deux décennies consécutives du développement* (30). En effet, des mesures, bilatérales et multilatérales, ont été prises pour venir en aide à de nombreux pays, certains indépendants depuis longtemps, d'autres – les plus nombreux – à peine devenus des États après le processus de décolonisation. De son côté, l'Église s'est sentie le devoir d'approfondir les problèmes posés par cette situation nouvelle, avec l'idée de soutenir ces efforts par son inspiration

religieuse et humaine pour leur donner une « âme » et une impulsion efficace.

13. On ne peut pas dire que ces différentes initiatives religieuses, humaines, économiques et techniques aient été vaines puisque certains résultats ont pu être obtenus. Mais, en général, compte tenu de divers facteurs, on ne peut nier que la situation actuelle du monde, du point de vue du développement, donne une impression *plutôt négative*.

C'est pourquoi je désire attirer l'attention sur certains *indices de portée générale*, sans exclure d'autres éléments spécifiques. Sans entrer dans l'analyse des chiffres ou des statistiques, il suffit de regarder la réalité d'une *multitude incalculable d'hommes et de femmes*, d'enfants, d'adultes et de vieillards, en un mot de personnes humaines concrètes et uniques, qui souffrent sous le poids intolérable de la misère. Ils sont des millions à être privés d'espoir du fait que, dans de nombreuses parties de la terre, leur situation s'est sensiblement aggravée. Face à ces drames d'indigence totale et de nécessité que connaissent tant de *nos frères et sœurs*, c'est le même Seigneur Jésus qui vient nous interpeller (cf. Mt 25, 31-46).

14. La première *constatation négative* à faire est la persistance, voire souvent l'élargissement, du *fossé* entre les régions dites du Nord développé et celles du Sud en voie de développement. Cette terminologie géographique a seulement valeur indicative car on ne peut ignorer que les frontières de la richesse et de la pauvreté passent à l'intérieur des sociétés elles-mêmes, qu'elles soient développées ou en voie de développement. En effet, de même qu'il existe des inégalités sociales allant jusqu'au niveau de la misère dans des pays riches, parallèlement, dans les pays moins développés on voit assez souvent des manifestations d'égoïsme et des étalages de richesses aussi déconcertants que scandaleux.

A l'abondance des biens et des services disponibles dans certaines parties du monde, notamment dans les régions développées du Nord, correspond un retard inadmissible dans le Sud, et c'est précisément dans cette zone géopolitique que vit la plus grande partie du genre humain.

Quand on regarde la gamme des différents secteurs – production et distribution des vivres, hygiène, santé et habitat, disponibilité en eau potable, conditions de travail, surtout pour les femmes, durée de la vie, et autres indices sociaux et économiques –, le tableau d'ensemble qui se dégage est décevant, soit qu'on le considère en lui-même, soit qu'on le compare aux données correspondantes des pays plus développés. Le terme de « fossé » revient alors spontanément sur les lèvres.

Et ce n'est peut-être pas le mot le plus approprié pour décrire l'exacte réalité, en ce sens qu'il peut don-

ner l'impression d'un phénomène *stationnaire*. Il n'en est pas ainsi. Dans la marche des pays développés et en voie de développement, on a assisté, ces dernières années, à une *vitesse d'accélération* différente qui contribue à augmenter les écarts, de sorte que les pays en voie de développement, spécialement les plus pauvres, en arrivent à se trouver dans une situation de retard très grave.

Il faut ajouter encore les *différences de cultures* et de *systèmes de valeurs* entre les divers groupes de population, qui ne coïncident pas toujours avec le degré de *développement économique*, mais qui contribuent à créer des écarts.

Ce sont là les éléments et les aspects qui rendent *beaucoup plus complexe la question sociale*, précisément parce qu'elle a acquis une envergure mondiale.

Quand on observe les diverses parties du monde séparées par ce fossé qui continue à s'élargir, quand on remarque que chacune d'entre elles semble poursuivre son propre chemin, avec ses réalisations particulières, on comprend pourquoi dans le langage courant on parle de plusieurs mondes à l'intérieur de notre *monde unique* : premier monde, deuxième monde, tiers-monde, voire quart-monde (31). De telles expressions, qui n'ont certes pas la prétention de donner un classement exhaustif de tous les pays, n'en sont pas moins significatives : elles témoignent d'une perception diffuse que *l'unité du monde*, en d'autres termes *l'unité du genre humain*, est sérieusement compromise. Cette façon de parler, sous sa valeur plus ou moins objective, cache sans aucun doute un *contenu moral*, vis-à-vis duquel l'Église, « sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen [...] de l'unité de tout le genre humain » (32), ne peut pas rester indifférente.

15. Le tableau dressé précédemment serait toutefois incomplet si aux « indices économiques et sociaux » du sous-développement on n'ajoutait pas d'autres indices également négatifs, et même plus préoccupants encore, à commencer par ceux du domaine culturel. Tels sont *l'analphabétisme*, la difficulté ou l'impossibilité d'accéder aux *niveaux supérieurs d'instruction*, l'incapacité de participer à la *construction de son propre pays*, les diverses formes d'*exploitation et d'oppression économiques*, sociales, politiques et aussi religieuses de la personne humaine et de ses droits, *tous les types de discrimination*, spécialement celle, plus odieuse, qui est fondée sur la différence de race. Si l'on trouve malheureusement quelques-unes de ces plaies dans des régions du Nord plus développé, elles sont sans aucun doute plus fréquentes, plus durables et plus difficiles à extirper dans les pays en voie de développement et moins avancés.

Il faut remarquer que, dans le monde d'aujourd'hui, parmi d'autres droits, le *droit à l'initiative économique* est souvent étouffé. Il s'agit pourtant d'un droit im-

portant, non seulement pour les individus mais aussi pour le bien commun. L'expérience nous montre que la négation de ce droit ou sa limitation au nom d'une prétendue « égalité » de tous dans la société réduit, quand elle ne le détruit pas en fait, l'esprit d'initiative, c'est-à-dire la *personnalité créative du citoyen*. Ce qu'il en ressort, ce n'est pas une véritable égalité mais un « nivellement par le bas ». A la place de l'initiative créatrice prévalent la passivité, la dépendance et la soumission à l'appareil bureaucratique, lequel, comme unique organe d'« organisation » et de « décision » – sinon même de « possession » – de la totalité des biens et des moyens de production, met tout le monde dans une position de sujétion quasi absolue, semblable à la dépendance traditionnelle de l'ouvrier-prolétaire par rapport au capitalisme. Cela engendre un sentiment de frustration ou de désespoir, et cela prédispose à se désintéresser de la vie nationale, poussant beaucoup de personnes à l'émigration et favorisant aussi une sorte d'émigration « psychologique ».

Une telle situation entraîne également des conséquences du point de vue des « droits de chaque pays ». Il arrive souvent, en effet, qu'un pays soit privé de sa personnalité, c'est-à-dire de la « souveraineté » qui lui revient, au sens économique et aussi politique et social, et même, d'une certaine manière, culturel, car, dans une communauté nationale, toutes ces dimensions de la vie sont liées entre elles.

Il faut rappeler en outre qu'aucun groupe social, par exemple un parti, n'a le droit d'usurper le rôle de guide unique, car cela comporte la destruction de la véritable personnalité de la société et des individus membres de la nation, comme cela se produit dans tout totalitarisme. Dans cette situation, l'homme et le peuple deviennent des « objets », malgré toutes les déclarations contraires et les assurances verbales.

Il convient d'ajouter ici que, dans le monde d'aujourd'hui, il existe bien d'autres *formes de pauvreté*. Certaines carences ou privations ne méritent-elles pas, en effet, ce qualificatif? La négation ou la limitation des droits humains – par exemple le droit à la liberté religieuse, le droit de participer à la construction de la société, la liberté de s'associer, ou de constituer des syndicats, ou de prendre des initiatives en matière économique – n'appauvrissent-elles pas la personne humaine autant, sinon plus, que la privation des biens matériels? Et un développement qui ne tient pas compte de la pleine reconnaissance de ces droits est-il vraiment un développement à dimension humaine?

En bref, de nos jours le sous-développement n'est pas seulement économique; il est également culturel, politique et tout simplement humain, comme le relevait déjà, il y a vingt ans, l'encyclique *Populorum progressio*. Il faut donc ici se demander si la réalité si triste d'aujourd'hui n'est pas le résultat, au moins partiel, d'une *conception trop étroite*, à savoir surtout économique du développement.

16. On doit constater que, malgré les louables efforts accomplis ces deux dernières décennies par les pays plus développés ou en voie de développement et par les Organisations internationales pour trouver une issue à la situation, ou au moins remédier à quelques-uns de ses symptômes, la situation s'est considérablement aggravée.

Les responsabilités d'une telle aggravation proviennent de causes diverses. Signalons les omissions réelles et graves de la part des pays en voie de développement eux-mêmes, et spécialement de la part des personnes qui y détiennent le pouvoir économique et politique. On ne saurait pour autant feindre de ne pas voir les responsabilités des pays développés, qui n'ont pas toujours, du moins pas suffisamment, compris qu'il était de leur devoir d'apporter leur aide aux pays éloignés du monde de bien-être auquel ils appartiennent.

Toutefois, il est nécessaire de dénoncer l'existence de *mécanismes* économiques, financiers et sociaux qui, bien que menés par la volonté des hommes, fonctionnent souvent d'une manière quasi automatique, rendant plus rigides les situations de richesse des uns et de pauvreté des autres. Ces mécanismes, manœuvrés – d'une façon directe ou indirecte – par des pays plus développés, favorisent par leur fonctionnement même les intérêts de ceux qui les manœuvrent, mais ils finissent par étouffer ou conditionner les économies des pays moins développés. Il nous faudra, plus loin, soumettre ces mécanismes à une analyse attentive sous l'aspect éthique et moral.

Déjà *Populorum progressio* prévoyait que de tels systèmes pouvaient augmenter la richesse des riches, tout en maintenant les pauvres dans la misère (33). On a eu une confirmation de cette prévision avec l'apparition de ce qu'on appelle le quart-monde.

17. Bien que la société mondiale se présente comme éclatée, et cela apparaît dans la façon conventionnelle de parler du premier, deuxième, tiers et même quart-monde, *l'interdépendance* de ses diverses parties reste toujours très étroite, et si elle est dissociée des exigences éthiques, elle entraîne des *conséquences funestes* pour les plus faibles. Bien plus, cette *interdépendance*, en vertu d'une espèce de dynamique interne et sous la poussée de mécanismes que l'on ne peut qualifier autrement que de pervers, provoque des *effets négatifs* jusque dans les pays riches. A l'intérieur même de ces pays, on trouve, à un degré moindre, il est vrai, les manifestations les plus caractéristiques du sous-développement. Ainsi, il devrait être évident que ou bien le développement devient *commun* à toutes les parties du monde, ou bien il subit un *processus de régression* même dans les régions marquées par un progrès constant. Ce phénomène est particulièrement symptomatique de la nature du développement *authentique*: ou bien tous les pays du monde y participent, ou bien il ne sera pas authentique.

Parmi les *symptômes spécifiques* du sous-développement qui frappent aussi de manière croissante les peuples développés, il y en a deux qui sont particulièrement révélateurs d'une situation dramatique. *En premier lieu, la crise du logement*. En cette Année internationale des sans-abri, décidée par l'Organisation des Nations Unies, l'attention se porte sur les millions d'êtres humains privés d'une habitation convenable ou même de toute habitation, afin de réveiller toutes les consciences et de trouver une solution à ce grave problème qui a des conséquences négatives sur le plan individuel, familial et social (34).

L'insuffisance de logements se constate à l'échelle *universelle* et est due, en grande partie, au phénomène toujours croissant de l'urbanisation (35). Même les peuples les plus développés offrent le triste spectacle d'individus et de familles qui luttent littéralement pour survivre, sans *toit* ou avec un abri *tellement précaire* qu'il ne vaut pas mieux.

Le manque de logement, qui est un problème fort grave en lui-même, doit être considéré comme le signe et la synthèse de toute une série d'insuffisances économiques, sociales, culturelles ou simplement humaines, et, compte tenu de l'extension du phénomène, nous devrions sans peine nous convaincre que nous sommes loin de l'authentique développement des peuples.

18. *L'autre symptôme*, commun à la plupart des pays, est le phénomène du *chômage* et du sous-emploi.

Qui ne se rend compte de *l'actualité* et de la *gravité croissante* d'un tel phénomène dans les pays industrialisés? (36) S'il paraît alarmant dans les pays en voie de développement, avec leur taux élevé de croissance démographique et le grand nombre de jeunes au sein de leur population, dans les pays de fort développement économique les *sources de travail* vont, semble-t-il, en se restreignant, et ainsi les possibilités d'emploi diminuent au lieu de croître.

Ce phénomène, avec la série de ses conséquences négatives au niveau individuel et social, depuis la dégradation jusqu'à la perte du respect que tout homme ou toute femme se doit à soi-même, nous invite, lui aussi, à nous interroger sérieusement sur le type de développement réalisé au cours de ces vingt dernières années. Ce que disait l'encyclique *Laborem exercens* s'avère ici plus que jamais d'actualité: « Il faut souligner que l'élément constitutif et en même temps la *vérification* la plus adéquate de ce progrès dans l'esprit de justice et de paix que l'Église proclame et pour lequel elle ne cesse de prier [...] est la *réévaluation continue du travail humain*, sous l'aspect de sa finalité objective comme sous l'aspect de la dignité du sujet de tout travail qu'est l'homme ». Au contraire, « on ne peut pas ne pas être frappé par un *fait déconcertant* d'immense proportion »: à savoir qu'« il y a des foules de chômeurs, de sous-employés

[...]. Ce fait tend sans aucun doute à montrer que, à l'intérieur de chaque communauté politique comme dans les rapports entre elles au niveau continental et mondial – pour ce qui concerne l'organisation du travail et de l'emploi -, il y a quelque chose qui ne va pas, et cela précisément sur les points les plus critiques et les plus importants au point de vue social » (37).

En raison de son caractère *universel* et, en un sens, *multiplicateur*, cet autre phénomène, comme le précédent, constitue, à cause de son incidence négative, un signe éminemment caractéristique de l'état et de la qualité du développement des peuples face auquel nous nous trouvons aujourd'hui.

19. Un *autre phénomène*, typique lui aussi de la période la plus récente – même si on ne le trouve pas partout -, est, sans aucun doute, également caractéristique de *l'interdépendance* qui existe entre les pays développés et ceux qui le sont moins. C'est la question de la *dette internationale*, à laquelle la Commission pontificale « Justice et Paix » a consacré un document (38).

On ne saurait ici passer sous silence le *lien étroit* entre ce problème, dont la gravité croissante était déjà prévue par l'encyclique *Populorum progressio* (39), et la question du développement des peuples.

La raison qui poussa les peuples en voie de développement à accepter l'offre d'une abondance de capitaux disponibles a été l'espoir de pouvoir les investir dans des activités de développement. En conséquence, la disponibilité des capitaux et le fait de les accepter au titre de prêt peuvent être considérés comme une contribution au développement lui-même, ce qui est souhaitable et légitime en soi, même si cela a été parfois imprudent et, en quelques cas, précipité.

Les circonstances ayant changé, aussi bien dans les pays endettés que sur le marché financier international, l'instrument prévu pour contribuer au développement s'est transformé en un *mécanisme à effet contraire*. Et cela parce que, d'une part, les pays débiteurs, pour satisfaire le service de la dette, se voient dans l'obligation d'exporter des capitaux qui seraient nécessaires à l'accroissement ou tout au moins au maintien de leur niveau de vie, et parce que, d'autre part, pour la même raison, ils ne peuvent obtenir de nouveaux financements également indispensables.

Par ce mécanisme, le moyen destiné au « développement des peuples » s'est transformé en un *frein*, et même, en certains cas, en une *accentuation du sous-développement*.

Ces constatations doivent amener à réfléchir – comme le dit le récent document de la Commission pontificale « Justice et Paix » (40) – sur le *caractère éthique* de l'interdépendance des peuples, et aussi, pour rester dans la ligne des présentes considérations, sur les exigences et les conditions de la coopération au développement, inspirées également par des principes éthiques.

20. Si nous examinons ici *les causes* de ce grave retard dans le processus du développement, qui est allé en sens inverse des indications de l'encyclique *Populorum progressio*, source de tant d'espérances, notre attention se fixe d'une façon particulière sur les causes *politiques* de la situation actuelle.

Devant l'ensemble de facteurs indubitablement complexes qui se présentent à nous, il n'est pas possible de procéder ici à une analyse complète. Mais on ne peut passer sous silence un fait marquant du *contexte politique* qui a caractérisé la période historique venant après la deuxième guerre mondiale et qui a été un facteur non négligeable de l'évolution du développement des peuples.

Nous voulons parler de *l'existence de deux blocs opposés*, désignés habituellement par les noms conventionnels d'Est et Ouest, ou bien Orient et Occident. Le motif de cette connotation n'est pas purement politique mais aussi, comme on le dit, *géopolitique*. Chacun des deux blocs tend à assimiler ou à regrouper autour de lui, selon des degrés divers d'adhésion ou de participation, d'autres pays ou groupes de pays.

L'opposition est avant tout *politique*, en ce sens que chaque bloc trouve son identité dans un système d'organisation de la société et de gestion du pouvoir qui tend à être incompatible avec l'autre ; à son tour, l'opposition politique trouve son origine dans une opposition plus profonde, qui est d'ordre *idéologique*.

En Occident, il existe en effet un système qui s'inspire historiquement des principes du *capitalisme libéral*, tel qu'il s'est développé au siècle dernier avec l'industrialisation ; en Orient, il y a un système inspiré par le *collectivisme marxiste*, qui est né de la façon d'interpréter la situation des classes prolétaires à la lumière d'une lecture particulière de l'histoire. Chacune des deux idéologies, en se référant à deux visions aussi différentes de l'homme, de sa liberté et de son rôle social, a proposé et favorise, sur le plan économique, des formes contraires d'organisation du travail et de structures de la propriété, spécialement dans le domaine de ce qu'on appelle les moyens de production.

Il était inévitable que l'opposition *idéologique*, en développant des systèmes et des centres antagonistes de pouvoir, avec leurs propres formes de propagande et d'endoctrinement, évolue vers une croissante *opposition militaire*, donnant naissance à deux blocs de puissances armées, chacun se méfiant et craignant que l'autre ne l'emporte.

A leur tour, les relations internationales ne pouvaient pas ne pas ressentir les effets de cette « logique des blocs » et des « sphères d'influence » respectives. Née de la conclusion de la deuxième guerre mondiale, la tension entre les deux blocs a dominé les quarante années qui ont suivi, revêtant le caractère tantôt de « *guerre froide* », tantôt de « *guerres par procuration* » grâce à l'exploitation de conflits locaux, ou encore en tenant les esprits dans

l'incertitude et l'angoisse par la menace d'une guerre *ouverte et totale*.

Si, actuellement, un tel danger semble s'être éloigné, sans avoir complètement disparu, et si l'on est parvenu à un premier accord sur la destruction d'un certain type d'armement nucléaire, l'existence et l'opposition des blocs ne cessent pas pour autant d'être un facteur réel et préoccupant qui continue à conditionner le panorama mondial.

21. On peut l'observer, et avec un effet particulièrement négatif, dans les relations internationales concernant les pays en voie de développement. On sait en effet que la tension *entre l'Orient et l'Occident* vient d'une opposition, non pas entre deux *degrés* différents de développement, mais plutôt entre deux *conceptions* du développement même des hommes et des peuples, toutes deux imparfaites et ayant besoin d'être radicalement corrigées. Cette opposition est transférée au sein de ces pays, ce qui contribue à élargir le fossé existant déjà sur le plan économique entre le *Nord et le Sud* et qui est une conséquence de la distance séparant les deux *mondes* plus développés et ceux qui sont moins développés.

C'est là une des raisons pour lesquelles la doctrine sociale de l'Église adopte une attitude critique vis-à-vis du capitalisme libéral aussi bien que du collectivisme marxiste. En effet, du point de vue du développement, on se demande spontanément de quelle manière ou dans quelle mesure ces deux systèmes sont capables de transformations ou d'adaptations propres à favoriser ou à promouvoir un développement vrai et intégral de l'homme et des peuples dans la société contemporaine. Car ces transformations et ces adaptations sont urgentes et indispensables pour la cause d'un développement commun à tous.

Les pays indépendants depuis peu, qui s'efforcent d'acquérir une identité culturelle et politique, et qui auraient besoin de la contribution efficace et désintéressée des pays plus riches et plus développés, se trouvent impliqués – parfois même emportés – par des conflits idéologiques qui engendrent d'inévitables divisions à l'intérieur du pays, jusqu'à provoquer en certains cas de véritables guerres civiles. Et cela, entre autres, parce que les investissements et l'aide au développement sont souvent détournés de leur fin et exploités pour alimenter les conflits, en dehors et à l'encontre des intérêts des pays qui devraient en bénéficier. Beaucoup de ces derniers deviennent toujours plus conscients du danger d'être les victimes d'un néo-colonialisme et tentent de s'y soustraire. C'est une telle prise de conscience qui a donné naissance, non sans difficultés, hésitations et parfois contradictions, au *Mouvement international des pays non alignés*. Dans son aspect positif, ce mouvement voudrait affirmer effectivement le droit de chaque peuple à son identité, à son indépendance et à sa sé-

curité, ainsi qu'à la participation, sur la base de l'égalité et de la solidarité, à la jouissance des biens qui sont destinés à tous les hommes.

22. Ces considérations étant faites, nous pouvons avoir une vision plus claire du tableau des vingt dernières années et mieux comprendre les contrastes existant dans la partie Nord du monde, c'est-à-dire l'Orient et l'Occident, comme cause, et non la dernière, du retard ou de la stagnation du Sud.

Les pays en voie de développement, au lieu de se transformer en *nations autonomes*, préoccupées de leur progression vers la juste participation aux biens et aux services destinés à tous, deviennent les pièces d'un mécanisme, les parties d'un engrenage gigantesque. Cela se vérifie souvent aussi dans le domaine des moyens de communication sociale qui, étant la plupart du temps gérés par des centres situés dans la partie Nord du monde, ne tiennent pas toujours un juste compte des priorités et des problèmes propres de ces pays et ne respectent pas leur physionomie culturelle ; il n'est pas rare qu'ils imposent au contraire une vision déformée de la vie et de l'homme et qu'ainsi ils ne répondent pas aux exigences du vrai développement.

Chacun des deux *blocs* cache au fond de lui, à sa manière, la tendance à *l'impérialisme*, selon l'expression reçue, ou à des formes de néo-colonialisme : tentation facile dans laquelle il n'est pas rare de tomber, comme l'enseigne l'histoire, même récente.

C'est cette situation anormale – conséquence d'une guerre et d'une préoccupation accrue outre mesure par le souci de sa *propre sécurité* – qui freine l'élan de coopération solidaire de tous pour le bien commun du genre humain, au préjudice surtout de peuples pacifiques, qui voient bloqué leur droit d'accéder aux biens destinés à tous les hommes.

Vue sous cet angle, la division actuelle du monde est un *obstacle direct* à la véritable transformation des conditions de sous-développement dans les pays en voie de développement et dans les pays moins avancés. Mais les peuples ne se résignent pas toujours à leur sort. De plus, les besoins mêmes d'une économie étouffée par les dépenses militaires, comme par la bureaucratie et par l'inefficacité intrinsèque, semblent maintenant favoriser des processus qui pourraient rendre l'opposition moins rigide et faciliter l'établissement d'un dialogue bénéfique et d'une vraie collaboration pour la paix.

23. La déclaration de l'encyclique *Populorum progressio* selon laquelle les ressources et les investissements destinés à la production des armes doivent être employés à soulager la misère des populations indigentes (41) rend plus urgent l'appel à surmonter l'opposition entre les deux blocs.

Aujourd'hui, ces ressources servent pratiquement à mettre chacun des deux blocs en position de pouvoir

l'emporter sur l'autre et de garantir ainsi sa propre sécurité. Pour ces pays qui, sous l'aspect historique, économique et politique, ont la possibilité de jouer un rôle de guide, une telle distorsion, qui est un vice d'origine, rend difficile l'accomplissement adéquat de leur devoir de solidarité en faveur des peuples qui aspirent au développement intégral.

Il est opportun d'affirmer ici, sans que cela puisse paraître exagéré, qu'un rôle de guide parmi les nations ne peut se justifier que par la possibilité et la volonté de contribuer, largement et généreusement, au bien commun.

Un pays qui céderait, plus ou moins consciemment, à la tentation de se refermer sur soi, se dérochant aux responsabilités découlant d'une supériorité qu'il aurait dans le concert des nations, *manquerait gravement* à un devoir éthique précis. Celui-ci est facilement reconnaissable dans la conjoncture historique, dans laquelle les croyants entrevoient les dispositions de la divine Providence, portée à se servir des nations pour la réalisation de ses projets comme aussi à « anéantir les desseins des peuples » (cf. Ps 33 [32], 10).

Quand l'Ouest donne l'impression de se laisser aller à des formes d'isolement croissant et égoïste, et quand l'Est semble à son tour ignorer, pour des motifs discutables, son devoir de coopérer aux efforts pour soulager la misère des peuples, on ne se trouve pas seulement devant une trahison des attentes légitimes de l'humanité, avec les conséquences imprévisibles qu'elle entraînera, mais devant une véritable défection par rapport à une obligation morale.

24. Si la production des armes est un grave désordre qui règne dans le monde actuel face aux vrais besoins des hommes et à l'emploi des moyens aptes à les satisfaire, il n'en est pas autrement pour le *commerce de ces armes*. Et il faut ajouter qu'à propos de ce dernier *le jugement moral est encore plus sévère*. Il s'agit, on le sait, d'un commerce sans frontière, capable de franchir même les barrières des blocs. Il sait dépasser la séparation entre l'Orient et l'Occident, et surtout celle qui oppose le Nord et le Sud, jusqu'à s'insérer – ce qui est plus grave – entre les *diverses parties* qui composent la zone méridionale du monde. Ainsi, nous nous trouvons devant un phénomène étrange : tandis que les aides économiques et les plans de développement se heurtent à l'obstacle de barrières idéologiques insurmontables et de barrières de tarifs et de marché, les *armes* de quelque provenance que ce soit circulent avec une liberté quasi absolue dans les différentes parties du monde. Et personne n'ignore – comme le relève le récent document de la Commission pontificale « Justice et Paix » sur l'endettement international (42) – qu'en certains cas les capitaux prêtés par le monde développé ont servi à l'achat d'armements dans le monde non développé.

Si l'on ajoute à tout cela le *terrible danger*, universel-

lement connu, que représentent les *armes atomiques* accumulées d'une façon incroyable, la conclusion logique qui apparaît est que la situation du monde actuel, y compris le monde économique, au lieu de montrer sa préoccupation pour un *vrai développement* qui aboutisse pour tous à une vie « plus humaine » – comme le souhaitait l'encyclique *Populorum progressio* (43) –, semble destinée à nous acheminer plus rapidement *vers la mort*.

Les conséquences d'un tel état de choses se manifestent dans l'aggravation d'une *plaie* typique et révélatrice des déséquilibres et des conflits du monde contemporain, à savoir *les millions de réfugiés* auxquels les guerres, les calamités naturelles, les persécutions et les discriminations de tous genres ont arraché leur maison, leur travail, leur famille et leur patrie. La tragédie de ces multitudes se reflète sur le visage défait des hommes, des femmes et des enfants qui, dans un monde divisé et devenu inhospitalier, n'arrivent plus à trouver un foyer.

On ne peut non plus fermer les yeux sur une autre plaie douloureuse du monde d'aujourd'hui : le phénomène du *terrorisme*, entendu comme volonté de tuer et de détruire sans distinction les hommes et les biens, et de créer précisément un climat de terreur et d'insécurité, en y ajoutant souvent la prise d'otages. Même quand on avance, pour motiver cette pratique inhumaine, une idéologie, quelle qu'elle soit, ou la création d'une société meilleure, les actes de terrorisme ne sont jamais justifiables. Mais ils le sont encore moins lorsque, comme cela arrive aujourd'hui, de telles décisions et de tels actes, qui deviennent parfois de véritables massacres, ainsi que certains rapt de personnes innocentes et étrangères aux conflits, ont pour but la propagande en faveur de la cause que l'on défend, ou, pire encore, lorsqu'ils sont des fins en soi, de sorte que l'on tue simplement pour tuer. Face à une telle horreur et à tant de souffrances, les paroles que j'ai prononcées il y a quelques années, et que je voudrais répéter encore, gardent toute leur valeur : « Le christianisme interdit [...] le recours aux voies de la haine, à l'assassinat de personnes sans défense, aux méthodes du terrorisme » (44).

25. Il faut ici dire un mot sur le *problème démographique* et sur la façon d'en parler aujourd'hui, suivant ce que Paul VI a indiqué dans son encyclique (45) et ce que j'ai moi-même amplement exposé dans l'exhortation apostolique *Familiaris consortio* (46).

On ne peut nier l'existence, spécialement dans la zone Sud de notre planète, d'un problème démographique de nature à créer des difficultés pour le développement. Il est bon d'ajouter tout de suite que, dans la zone Nord, ce problème se pose en termes inverses : ce qui y est préoccupant, c'est la chute du taux de *natalité*, avec comme répercussion le vieillissement de la population, devenue incapable même de

se renouveler biologiquement. Ce phénomène est susceptible de faire obstacle au développement. De même qu'il n'est pas exact d'affirmer que les difficultés de cette nature proviennent seulement de la croissance démographique, de même il n'est nullement démontré que *toute* croissance démographique soit incompatible avec un développement ordonné.

Par ailleurs, il paraît très alarmant de constater, dans beaucoup de pays, le lancement de *campagnes systématiques* contre la natalité, à l'initiative de leurs gouvernements, en opposition non seulement avec l'identité culturelle et religieuse de ces pays mais aussi avec la nature du vrai développement. Il arrive souvent que ces campagnes soient dues à des pressions et financées par des capitaux venant de l'étranger, et ici ou là, on leur subordonne même l'aide et l'assistance économique et financière. En tout cas, il s'agit d'un *manque absolu de respect* pour la liberté de décision des personnes intéressées, hommes et femmes, fréquemment soumises à d'intolérables pressions, y compris les contraintes économiques, pour les plier à cette forme nouvelle d'oppression. Ce sont les populations les plus pauvres qui en subissent les mauvais traitements ; et cela finit par engendrer parfois la tendance à un certain racisme, ou par favoriser l'application de certaines formes, également racistes, d'eugénisme.

Ce fait, qui exige la condamnation la plus énergique, est lui aussi le *signe d'une conception erronée* et perverse du vrai développement humain.

26. Un tel panorama, principalement négatif, de la *situation réelle* du développement dans le monde contemporain ne serait pas complet si l'on ne signalait qu'il existe en même temps des *aspects positifs*.

La *première* note positive est que beaucoup d'hommes et de femmes ont *pleinement conscience* de leur dignité et de celle de chaque être humain. Cette prise de conscience s'exprime, par exemple, par la *préoccupation* partout *plus vive* pour le *respect des droits humains* et par le rejet le plus net de leurs violations. On en trouve un signe révélateur dans le nombre des associations privées instituées récemment, certaines ayant une dimension mondiale, et presque toutes ayant pour fin de suivre avec un grand soin et une louable objectivité les événements internationaux dans un domaine aussi délicat.

Sur ce plan, on doit reconnaître l'*influence* exercée par la *Déclaration des droits de l'homme* promulguée il y a presque quarante ans par l'Organisation des Nations Unies. Son existence même et le fait qu'elle ait été progressivement acceptée par la communauté internationale sont déjà le signe d'une prise de conscience qui va en s'affermissant. Il faut en dire autant, toujours dans le domaine des droits humains, pour les autres instruments juridiques de cette même Organisation des Nations Unies ou d'autres Organismes internationaux (47).

La prise de conscience dont nous parlons n'est pas seulement le fait des *individus* mais aussi des *nations* et des *peuples*, qui, comme entités dotées d'une identité culturelle déterminée, sont particulièrement sensibles à la conservation, à la libre gestion et à la promotion de leur précieux patrimoine.

Simultanément, dans le monde divisé et bouleversé par toutes sortes de conflits, on voit se développer la *conviction* d'une *interdépendance* radicale et, par conséquent, la nécessité d'une solidarité qui l'assume et la traduise sur le plan moral. Aujourd'hui, plus peut-être que par le passé, les hommes se rendent compte qu'ils sont liés par un *destin commun* qu'il faut construire ensemble si l'on veut éviter la catastrophe pour tous. Sur un fond d'angoisse, de peur et de phénomènes d'évasion comme la drogue, *typique du monde contemporain*, grandit peu à peu l'idée que le bien auquel nous sommes tous appelés et le bonheur auquel nous aspirons ne peuvent s'atteindre sans l'*effort et l'application* de tous, sans exception, ce qui implique le renoncement à son propre égoïsme.

Ici s'inscrit aussi, comme *signe du respect de la vie* – malgré toutes les tentations de la détruire, depuis l'avortement jusqu'à l'euthanasie –, le *souci concomitant* de la paix ; et, de nouveau, la conscience que celle-ci est *indivisible* : c'est le fait de tous, ou de *personne*. Une paix qui exige toujours davantage le respect rigoureux de la justice et, par voie de conséquence, la distribution équitable des fruits du vrai développement (48).

Parmi les *symptômes* positifs du temps présent, il faut encore *noter* une plus grande prise de conscience des limites des ressources disponibles, la nécessité de respecter l'intégrité et les rythmes de la nature et d'en tenir compte dans la programmation du développement, au lieu de les sacrifier à certaines conceptions démagogiques de ce dernier. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le *souci de l'écologie*.

Il est juste de reconnaître aussi l'effort de gouvernants, d'hommes politiques, d'économistes, de syndicalistes, de personnalités de la science et de fonctionnaires internationaux – dont beaucoup s'inspirent d'une foi religieuse –, pour porter généreusement remède, non sans de nombreux sacrifices personnels, aux maux du monde, et pour s'employer, avec tous les moyens possibles, à ce qu'un nombre toujours plus grand d'hommes et de femmes puissent jouir du bienfait de la paix et d'une qualité de vie digne de ce nom.

A cela *contribuent dans une large mesure les grandes Organisations internationales* et certaines Organisations régionales, dont les efforts conjugués permettent des interventions plus efficaces.

C'est aussi pour apporter cette contribution que quelques pays du tiers-monde, malgré le poids de nombreux conditionnements négatifs, ont réussi à atteindre une *certaine autonomie alimentaire*, ou un degré d'industrialisation qui permet de survivre digne-

ment et de garantir des sources de travail pour la population active.

Tout n'est donc pas négatif dans le monde contemporain, et il ne pourrait en être autrement puisque la Providence du Père veille avec amour jusque sur nos préoccupations quotidiennes (cf. Mt 6, 25-32 ; 10, 23-31 ; Lc 12, 6-7. 22-30) ; bien plus, les valeurs positives que nous avons soulignées témoignent d'une nouvelle préoccupation morale, surtout en ce qui concerne les grands problèmes humains comme le développement et la paix.

Cette réalité m'amène à faire porter ma réflexion sur la *vraie nature* du développement des peuples, dans la ligne de l'encyclique dont nous célébrons l'anniversaire et en hommage à son enseignement.

IV LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN AUTHENTIQUE

27. Le regard que l'encyclique nous invite à porter sur le monde contemporain nous fait constater avant tout que le développement n'est pas un processus linéaire, *quasi automatique et par lui-même illimité*, comme si, à certaines conditions, le genre humain devait marcher rapidement vers une sorte de perfection indéfinie (49).

Une telle conception, plus liée à une notion de « progrès », inspirée par des considérations caractéristiques de la philosophie des lumières, qu'à celle de « développement » (50), employée dans un sens spécifiquement économique et social, semble maintenant sérieusement remise en question, surtout après la tragique expérience des deux guerres mondiales, de la destruction planifiée et en partie réalisée de populations entières, et de l'oppressant péril atomique. A un *optimisme mécaniste* naïf s'est substituée une inquiétude justifiée pour le destin de l'humanité.

28. Mais en même temps, la conception « économique » ou « économiste », liée au vocable développement, est entrée elle-même en crise. Effectivement, on comprend mieux aujourd'hui que la *pure accumulation* de biens et de services, même en faveur du plus grand nombre, ne suffit pas pour réaliser le bonheur humain. Et par suite, la disponibilité des multiples *avantages réels* apportés ces derniers temps par la science et par la technique, y compris l'informatique, ne comporte pas non plus la libération par rapport à toute forme d'esclavage. L'expérience des années les plus récentes démontre au contraire que, si toute la masse des ressources et des potentialités mises à la disposition de l'homme n'est pas régie selon une *intention morale* et une orientation vers le vrai bien du genre humain, elle se retourne facilement contre lui pour l'opprimer.

Une *constatation déconcertante* de la période la plus

récente devrait être hautement instructive : à côté des misères du sous-développement, qui ne peuvent être tolérées, nous nous trouvons devant une sorte de sur-développement, également inadmissible parce que, comme le premier, il est contraire au bien et au bonheur authentiques. En effet, ce surdéveloppement, qui consiste dans la disponibilité excessive de toutes sortes de biens matériels pour certaines couches de la société, rend facilement les hommes esclaves de la « possession » et de la jouissance immédiate, sans autre horizon que la multiplication des choses ou le remplacement continu de celles que l'on possède déjà par d'autres encore plus perfectionnées. C'est ce qu'on appelle la civilisation de « consommation », qui comporte tant de « déchets » et de « rebuts ». Un objet possédé et déjà dépassé par un autre plus perfectionné est mis au rebut, sans que l'on tienne compte de la valeur permanente qu'il peut avoir en soi ou pour un autre être humain plus pauvre.

Nous touchons tous de la main les tristes effets de cette soumission aveugle à la pure consommation : d'abord une forme de matérialisme grossier, et en même temps une *insatisfaction radicale* car on comprend tout de suite que – à moins d'être prémuni contre le déferlement des messages publicitaires et l'offre incessante et tentatrice des produits de consommation – plus on possède, plus aussi on désire, tandis que les aspirations les plus profondes restent insatisfaites, peut-être même étouffées.

L'encyclique du Pape Paul VI a signalé la différence, si fréquemment accentuée de nos jours, entre l'« avoir » et l'« être » (51), différence exprimée précédemment avec des mots précis par le Concile Vatican II (52). « Avoir » des objets et des biens ne perfectionne pas, en soi, le sujet humain si cela ne contribue pas à la maturation et à l'enrichissement de son « être », c'est-à-dire à la réalisation de la vocation humaine en tant que telle.

Certes, la différence entre « être » et « avoir », le danger inhérent à une pure multiplication ou à une pure substitution de choses possédées face à la valeur de l'« être », ne doit pas se transformer nécessairement en une *antinomie*. L'une des plus grandes injustices du monde contemporain consiste précisément dans le fait qu'il y a relativement *peu* de personnes qui possèdent beaucoup, tandis que beaucoup ne possèdent presque rien. C'est l'injustice de la mauvaise répartition des biens et des services originaires destinés à tous.

Voici alors le tableau : il y a ceux – le petit nombre possédant beaucoup – qui n'arrivent pas vraiment à « être » parce que, par suite d'un renversement de la hiérarchie des valeurs, ils en sont empêchés par le culte de l'« avoir », et il y a ceux – le plus grand nombre, possédant peu ou rien – qui n'arrivent pas à réaliser leur vocation humaine fondamentale parce qu'ils sont privés des biens élémentaires.

Le mal ne consiste pas dans l'« avoir » en tant que tel mais dans le fait de posséder d'une façon qui ne respecte pas la *qualité* ni l'*ordre des valeurs* des biens que l'on a, *qualité et ordre des valeurs* qui découlent de la subordination des biens et de leur mise à la disposition de l'« être » de l'homme et de sa vraie vocation.

Ainsi, il reste clair que si le *développement a nécessairement une dimension économique* puisqu'il doit fournir au plus grand nombre possible des habitants du monde la disponibilité de biens indispensables pour « être », il ne se limite pas à cette dimension. S'il en était autrement, il se retournerait contre ceux que l'on voudrait favoriser.

Les caractéristiques d'un développement intégral, « plus humain », capable de se maintenir, sans nier les exigences économiques, à la hauteur de la vocation authentique de l'homme et de la femme, ont été décrites par Paul VI (53).

29. Un développement qui n'est pas seulement économique se mesure et s'oriente selon cette réalité et cette vocation de l'homme envisagée dans sa totalité, c'est-à-dire selon un *paramètre intérieur* qui lui est propre. Il a évidemment besoin des biens créés et des produits de l'industrie, continuellement enrichie par le progrès scientifique et technologique. Et la disponibilité toujours nouvelle des biens matériels, tout en répondant aux besoins, ouvre de nouveaux horizons. Le danger de l'abus de consommation et l'apparition des besoins artificiels ne doivent nullement empêcher l'estime et l'utilisation des nouveaux biens et des nouvelles ressources mis à notre disposition ; il nous faut même y voir un don de Dieu et une réponse à la vocation de l'homme, qui se réalise pleinement dans le Christ.

Mais pour poursuivre le véritable développement, il est nécessaire de ne jamais perdre de vue ce *paramètre*, qui est dans la *nature spécifique* de l'homme créé par Dieu à son image et à sa ressemblance (cf. Gn 1, 26). Nature corporelle et spirituelle, symbolisée, dans le deuxième récit de la création, par les deux éléments : la *terre* avec laquelle Dieu forme le corps de l'homme, et le *souffle* de vie insufflé dans ses narines (cf. Gn 2, 7).

L'homme en vient ainsi à avoir une certaine affinité avec les autres créatures : il est appelé à les utiliser, à s'occuper d'elles et, toujours selon le récit de la *Genèse* (2, 15), il est établi dans le jardin, ayant pour tâche de le cultiver et de le garder, au-dessus de tous les autres êtres placés par Dieu sous sa domination (cf. *ibid.*, 1, 25-26). Mais en même temps l'homme doit rester soumis à la volonté de Dieu, qui lui fixe des limites quant à l'usage et à la domination des choses (cf. *ibid.*, 2, 16-17), tout en lui promettant l'immortalité (cf. *ibid.*, 2, 9; Sg 2, 23). Ainsi l'homme, en étant l'image de Dieu, a une vraie affinité avec lui aussi.

A partir de cet enseignement, on voit que le déve-

loppement ne peut consister seulement dans l'usage, dans la domination, dans la possession *sans restriction* des choses créées et des produits de l'industrie humaine, mais plutôt dans le fait de *subordonner* la possession, la domination et l'usage à la ressemblance divine de l'homme et à sa vocation à l'immortalité. Telle est la *réalité transcendante* de l'être humain, que nous voyons transmise dès l'origine à un couple, homme et femme (Gn 1, 27), et qui est donc fondamentalement sociale.

30. Selon l'Écriture Sainte, la notion de développement n'est donc pas seulement « laïque » ou « profane » : il apparaît aussi, tout en gardant son caractère socio-économique, comme *l'expression moderne* d'une dimension essentielle de la vocation de l'homme.

En effet, l'homme n'a pas été créé, pour ainsi dire, immobile et statique. La première image qu'en présente la Bible le montre clairement comme *créature et image, déterminée* dans sa réalité profonde par *l'origine* et par *l'affinité* qui le constituent. Mais tout cela introduit dans l'être humain, homme et femme, le *germe* et *l'exigence* d'une tâche originelle à accomplir, que ce soit chacun individuellement ou en couple. La tâche est évidemment de « dominer » sur les autres créatures, de « cultiver le jardin » ; elle doit être accomplie dans le cadre de *l'obéissance* à la loi divine et donc dans le respect de l'image reçue, clair fondement du pouvoir de domination qui lui est reconnu en relation avec son perfectionnement (cf. Gn 1, 26-30 ; 2, 15-16 ; Sg 9, 2-3).

Quand l'homme désobéit à Dieu et refuse de se soumettre à son pouvoir, la nature se rebelle contre lui et elle ne le reconnaît plus comme son seigneur, car il a obscurci en lui l'image divine. L'appel à la possession et à l'usage des moyens créés reste toujours valable, mais après le péché son exercice devient ardu et chargé de souffrance (cf. Gn 3, 17-19).

En effet, le chapitre suivant de la *Genèse* nous montre la descendance de Caïn qui bâtit « une ville », se consacre à l'élevage, s'adonne aux arts (la musique) et à la technique (la métallurgie) ; en même temps, on commence « à invoquer le nom du Seigneur » (cf. Gn 4, 17-26).

L'histoire du genre humain présentée par l'Écriture Sainte, même après la chute dans le péché, est une histoire de *réalisations continues* qui, toujours remises en question et menacées par le péché, se répètent, s'enrichissent et se répandent comme une réponse à la vocation divine assignée dès le commencement à l'homme et à la femme (cf. Gn 1, 26-28) et gravée dans l'image reçue par eux.

Il est logique de conclure, au moins pour ceux qui croient à la Parole de Dieu, que le « développement » d'aujourd'hui doit être considéré comme un moment de l'histoire qui a commencé avec la création et est continuellement menacé en raison de l'infidélité à la

volonté du Créateur, surtout à cause de la tentation d'idolâtrie ; mais il correspond fondamentalement à ses prémisses. Celui qui voudrait renoncer à la *tâche, difficile mais exaltante*, d'améliorer le sort de tout l'homme et de tous les hommes, sous prétexte du poids trop lourd de la lutte et de l'effort incessant pour se dépasser, ou même parce qu'on a expérimenté l'échec et le retour au point de départ, celui-là ne répondrait pas à la volonté de Dieu créateur. De ce point de vue, dans l'encyclique *Laborem exercens*, je me suis référé à la vocation de l'homme au travail, pour souligner l'idée que c'est toujours lui qui est le protagoniste du développement (54).

Bien plus, le Seigneur Jésus lui-même, dans la parabole des talents, met en relief le traitement sévère réservé à celui qui a osé enfouir le don reçu : « Serviteur mauvais et paresseux ! Tu savais que je moissonne là où je n'ai pas semé, et que je ramasse où je n'ai rien répandu... Enlevez-lui donc son talent et donnez-le à celui qui a les dix talents » (Mt 25, 26-28). Il nous revient, à nous qui recevons les dons de Dieu pour les faire fructifier, de « semer » et de « moissonner ». Si nous ne le faisons pas, on nous enlèvera même ce que nous avons.

L'approfondissement de ces paroles sévères pourra nous pousser à nous consacrer avec plus de détermination au *devoir*, urgent pour tous aujourd'hui, de collaborer au développement intégral des autres : « Développement de tout l'homme et de tous les hommes » (55).

31. *La foi au Christ Rédempteur*, tout en apportant un éclairage de l'intérieur sur la nature du développement, est également un guide dans le travail de collaboration. Dans la *Lettre* de saint Paul *aux Colossiens*, nous lisons que le Christ est le « Premier-né de toute créature » et que « tout a été créé par lui et pour lui » (1, 15-16). En effet, tout « subsiste en lui » car « Dieu s'est plu à faire habiter en lui toute la Plénitude et par lui à réconcilier tous les êtres pour lui » (*ibid.*, 1, 20).

Dans ce plan divin, qui commence par l'éternité dans le Christ, « image » parfaite du Père, et qui culmine en lui, « Premier-né d'entre les morts » (*ibid.*, 1, 15, 18), *s'inscrit notre histoire*, marquée par notre effort personnel et collectif pour élever la condition humaine, surmonter les obstacles toujours renaissants sur notre route, nous disposant ainsi à participer à la plénitude qui « habite dans le Seigneur » et qu'il communique « à son Corps, c'est-à-dire l'Église » (*ibid.*, 1, 18 ; cf. Ep 1, 22-23), tandis que le péché, qui sans cesse nous poursuit et compromet nos réalisations humaines, est vaincu et racheté par la « réconciliation » opérée par le Christ (cf. Col 1, 20).

Ici, les perspectives s'élargissent. On retrouve le rêve d'un « progrès indéfini », radicalement transformé par *l'optique nouvelle* ouverte par la foi chrétienne, qui nous assure qu'un tel progrès n'est pos-

sible que parce que Dieu le Père a décidé dès le commencement de rendre l'homme participant de sa gloire en Jésus Christ ressuscité, « en qui nous trouvons la rédemption, par son sang, la rémission des fautes » (Ep 1, 7), et qu'en lui il a voulu vaincre le péché et le faire servir pour notre plus grand bien (56), qui surpasse infiniment tout ce que le progrès pourrait réaliser.

Nous pouvons dire alors – tandis que nous nous débattons au sein des ténèbres et des carences du *sous-développement* et du *surdéveloppement* – qu'un jour « cet être corruptible revêtira l'incorruptibilité et cet être mortel revêtira l'immortalité » (cf. 1 Co 15, 54), quand le Seigneur « remettra la royauté à Dieu le Père » (*ibid.*, 15, 24) et que toutes les œuvres et les actions dignes de l'homme seront rachetées.

En outre, la conception de la foi éclaire bien les raisons qui poussent l'Église à se préoccuper du problème du développement, à le considérer comme un *devoir de son ministère pastoral*, à stimuler la réflexion de tous sur la nature et les caractéristiques du développement humain authentique. Par ses efforts, elle veut d'une part se mettre au service du plan divin visant à ce que toute chose soit ordonnée à la plénitude qui habite dans le Christ (cf. Col 1, 19) et qu'il a lui-même communiquée à son Corps, et d'autre part répondre à sa vocation fondamentale de « sacrement », c'est-à-dire « signe et moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (57).

Certains Pères de l'Église se sont inspirés de cette conception pour élaborer à leur tour, dans une expression originale, une conception du *sens de l'histoire* et du *travail humain*, considéré comme orienté vers une fin qui le dépasse et toujours défini par sa relation avec l'œuvre du Christ. Autrement dit, il est possible de retrouver dans l'enseignement patristique une *vision optimiste* de l'histoire et du travail, c'est-à-dire de la *valeur permanente* des réalisations humaines authentiques, en tant que rachetées par le Christ et destinées au Règne promis (58).

C'est ainsi que fait partie de l'*enseignement* et de la *pratique* la plus ancienne de l'Église la conviction d'être tenue par vocation – elle-même, ses ministres et chacun de ses membres – à soulager la misère de ceux, proches ou lointains, qui souffrent, et cela non seulement avec le « superflu » mais aussi avec le « nécessaire ». En cas de besoin, on ne peut donner la préférence à l'ornementation superflue des églises et aux objets de culte précieux ; au contraire, il pourrait être obligatoire d'aliéner ces biens pour donner du pain, de la boisson, des vêtements et une maison à ceux qui en sont privés (59). Ici, comme on l'a déjà noté, nous est indiquée une « *hiérarchie des valeurs* » – dans le cadre du droit de propriété – entre l'« avoir » et l'« être », surtout quand l'« avoir » de quelques-uns peut se révéler dommageable pour l'« être » de beaucoup d'autres.

Dans son encyclique, le Pape Paul VI se tient dans la ligne de cet enseignement, s'inspirant de la constitution pastorale *Gaudium et spes* (60). Pour ma part, je voudrais insister encore sur sa gravité et son urgence, en demandant au Seigneur d'accorder à tous les chrétiens la force de passer fidèlement à l'application pratique.

32. L'obligation de se consacrer au développement des peuples n'est pas seulement un devoir *individuel*, encore moins *individualiste*, comme s'il était possible de le réaliser uniquement par les efforts isolés de chacun. C'est un impératif pour *tous et chacun* des hommes et des femmes, et aussi pour les sociétés et les nations ; il oblige en particulier l'Église catholique, les autres Églises et Communautés ecclésiales, avec lesquelles nous sommes pleinement disposés à collaborer dans ce domaine. En ce sens, de même que nous autres, catholiques, invitons nos frères chrétiens à participer à nos initiatives, de même nous nous déclarons prêts à collaborer à leurs initiatives, accueillant volontiers les invitations qui nous sont faites. Dans cette recherche du développement intégral de l'homme, nous pouvons également faire beaucoup avec les croyants des autres religions, comme cela se fait du reste en divers lieux.

La collaboration au développement de tout l'homme et de tout homme est en effet un *devoir de tous envers tous*, et elle doit en même temps être commune aux quatre parties du monde : Est et Ouest, Nord et Sud ; ou, pour employer le terme en usage, aux divers « mondes ». Si, au contraire, on essaie de le réaliser d'un seul côté, dans un seul monde, cela se fait aux dépens des autres ; et là où cela commence, du fait même que les autres sont ignorés, cela s'hypertrophie et se pervertit.

Les peuples ou les nations ont droit eux aussi à leur développement *intégral* qui, s'il comporte, comme on l'a dit, les aspects économiques et sociaux, doit comprendre également l'identité culturelle de chacun et l'ouverture au transcendant. Et en aucun cas la nécessité du développement ne peut être prise comme prétexte pour imposer aux autres sa propre façon de vivre ou sa propre foi religieuse.

33. Un type de développement qui ne respecterait pas et n'encouragerait pas les *droits humains*, personnels et sociaux, économiques et politiques, y compris *les droits des nations et des peuples*, ne serait pas non plus vraiment *digne de l'homme*.

Aujourd'hui plus que par le passé peut-être, on reconnaît plus clairement la *contradiction intrinsèque* d'un développement limité au seul aspect économique. Il subordonne facilement la personne humaine et ses besoins les plus profonds aux exigences de la planification économique ou du profit exclusif.

Le lien intrinsèque entre le développement authen-

tique et le respect des droits de l'homme révèle encore une fois son caractère *moral* : la vraie élévation de l'homme, conforme à la vocation naturelle et historique de chacun, ne s'atteint pas par la *seule* utilisation de l'abondance des biens et des services, ou en disposant d'infrastructures parfaites.

Quand les individus et les communautés ne voient pas rigoureusement respectées les exigences morales, culturelles et spirituelles fondées sur la dignité de la personne et sur l'identité propre de chaque communauté, à commencer par la famille et par les sociétés religieuses, tout le reste – disponibilité de biens, abondance de ressources techniques appliquées à la vie quotidienne, un certain niveau de bien-être matériel – s'avérera insatisfaisant et, à la longue, méprisable. C'est ce qu'affirme clairement le Seigneur dans l'Évangile en attirant l'attention de tous sur la vraie hiérarchie des valeurs : « Quel avantage un homme aura-t-il à gagner le monde entier, s'il le paye de sa vie ? » (Mt 16, 26).

Un vrai développement, selon les exigences propres de l'être humain, homme ou femme, enfant, adulte ou vieillard, implique, surtout de la part de ceux qui interviennent activement dans ce processus et en sont responsables, une vive *conscience* de la *valeur* des droits de tous et de chacun, et aussi de la nécessité de respecter le droit de chacun à la pleine utilisation des avantages offerts par la science et par la technique.

Sur le *plan intérieur* de chaque pays, le respect de tous les droits prend une grande importance, spécialement le droit à la vie à tous les stades de l'existence, les droits de la famille en tant que communauté sociale de base ou « cellule de la société », la justice dans les rapports de travail, les droits inhérents à la vie de la communauté politique en tant que telle, les droits fondés sur la *vocation transcendante* de l'être humain, à commencer par le droit à la liberté de professer et de pratiquer son propre credo religieux.

Sur le *plan international*, celui des rapports entre les États ou, selon le langage courant, entre les divers « mondes », il est nécessaire qu'il y ait un respect total de l'identité de chaque peuple, avec ses caractéristiques historiques et culturelles. Il est également indispensable, comme le souhaitait déjà l'encyclique *Populorum progressio*, de reconnaître à chaque peuple le même droit à « s'asseoir à la table du festin » (61) au lieu d'être comme Lazare qui gisait à la porte, tandis que « les chiens venaient lécher ses ulcères » (cf. Lc 16, 21). Les peuples aussi bien que les individus doivent jouir de l'*égalité fondamentale* (62) sur laquelle est basée, par exemple, la Charte de l'Organisation des Nations Unies, égalité qui est le fondement du droit de tous à participer au processus de développement intégral.

Pour être intégral, le développement doit se réaliser dans le cadre de la *solidarité* et de la *liberté*, sans jamais sacrifier l'une à l'autre sous aucun prétexte. Le

caractère moral du développement et la nécessité de sa promotion sont mis en valeur quand on a le respect le plus rigoureux pour toutes les exigences dérivant de l'ordre de la *vérité* et du *bien*, qui est celui de la créature humaine. En outre, le chrétien, qui a appris à voir en l'homme l'image de Dieu appelée à participer à la vérité et au bien qu'est *Dieu lui-même*, ne comprend pas l'engagement en faveur du développement et de sa réalisation en dehors de la considération et du respect dus à la dignité unique de cette « image ». Autrement dit, le véritable développement doit être fondé sur *l'amour de Dieu et du prochain*, et contribuer à faciliter les rapports entre les individus et la société. Telle est la « civilisation de l'amour » dont parlait souvent le Pape Paul VI.

34. Le caractère moral du développement ne peut non plus faire abstraction du respect *pour les êtres qui forment* la nature visible et que les Grecs, faisant allusion justement à l'*ordre* qui la distingue, appelaient le « cosmos ». Ces réalités exigent elles aussi le respect, en vertu d'une triple considération sur laquelle il convient de réfléchir attentivement.

La *première* consiste dans l'utilité de prendre *davantage conscience* que l'on ne peut impunément faire usage des diverses catégories d'êtres, vivants ou inanimés – animaux, plantes, éléments naturels – comme on le veut, en fonction de ses propres besoins économiques. Il faut au contraire tenir compte de la *nature de chaque être* et de ses *liens mutuels* dans un système ordonné, qui est le cosmos.

La *deuxième considération* se fonde, elle, sur la constation, qui s'impose de plus en plus peut-on dire, du caractère *limité des ressources naturelles*, certaines d'entre elles n'étant *pas renouvelables*, comme on dit. Les utiliser comme si elles étaient inépuisables, avec une *domination absolue*, met sérieusement en danger leur disponibilité non seulement pour la génération présente mais surtout pour celles de l'avenir.

La *troisième considération* se rapporte directement aux conséquences qu'a un certain type de développement sur la *qualité de la vie* dans les zones industrialisées. Nous savons tous que l'industrialisation a toujours plus fréquemment pour effet, direct ou indirect, la contamination de l'environnement, avec de graves conséquences pour la santé de la population.

Encore une fois, il est évident que le développement, la volonté de planification qui le guide, l'usage des ressources et la manière de les utiliser, ne peuvent pas être séparés du respect des exigences morales. L'une de celles-ci impose sans aucun doute des limites à l'usage de la nature visible. La domination accordée par le Créateur à l'homme n'est pas un pouvoir absolu, et l'on ne peut parler de liberté « d'user et d'abuser », ou de disposer des choses comme on l'entend. La limitation imposée par le Créateur lui-même dès le commencement, et exprimée symboliquement

par l'interdiction de « manger le fruit de l'arbre » (cf. Gn 2, 16-17), montre avec suffisamment de clarté que, dans le cadre de la nature visible, nous sommes soumis à des lois non seulement biologiques mais aussi morales, que l'on ne peut transgresser impunément.

Une juste conception du développement ne peut faire abstraction de ces considérations – relatives à l'usage des éléments de la nature, au renouvellement des ressources et aux conséquences d'une industrialisation désordonnée – qui proposent encore une fois à notre conscience la *dimension morale* par laquelle se distingue le développement (63).

V UNE LECTURE THÉOLOGIQUE DES PROBLÈMES MODERNES

35. Éclairés par ce caractère moral, essentiel au développement, il nous faut considérer dans la même optique les *obstacles* qui l'entravent. Si donc, pendant les années écoulées depuis la publication de l'encyclique de Paul VI, le développement n'a pas été réalisé – ou l'a été dans une faible mesure, irrégulièrement, sinon même de manière contradictoire –, les causes ne peuvent en être seulement de nature économique. Comme il a déjà été dit, des mobiles politiques interviennent aussi. En effet, les décisions qui accélèrent ou freinent « le développement des peuples » ne sont autres que des facteurs de caractère politique. Pour surmonter les mécanismes pervers rappelés plus haut, et pour les remplacer par des mécanismes nouveaux, plus justes et plus conformes au bien commun de l'humanité, une volonté politique efficace est nécessaire. Malheureusement, après avoir analysé la situation, il faut conclure qu'elle a été insuffisante.

Dans un document pastoral, comme celui-ci, une analyse portant exclusivement sur les causes économiques et politiques du sous-développement (et aussi, toutes proportions gardées, de ce qu'on pourrait appeler le surdéveloppement) serait incomplète. Il est donc nécessaire de discerner les causes d'ordre moral qui, du point de vue du comportement des hommes considérés comme des *personnes responsables*, interviennent pour freiner le cours du développement et en empêcher la pleine réalisation.

De même, lorsqu'on dispose des moyens scientifiques et techniques qui doivent permettre d'acheminer enfin les peuples vers un vrai développement grâce aux décisions concrètes indispensables d'ordre politique, on ne surmontera les obstacles principaux qu'en vertu de prises de position *essentiellement morales*, lesquelles, pour les croyants, spécialement pour les chrétiens, seront inspirées par les principes de la foi, avec l'aide de la grâce divine.

36. Par conséquent, il faut souligner qu'un monde

divisé en blocs régis par des idéologies rigides, où dominant diverses formes d'impérialisme au lieu de l'interdépendance et de la solidarité, ne peut être qu'un monde soumis à des « structures de péché ». La somme des facteurs négatifs qui agissent à l'opposé d'une vraie conscience du *bien commun* universel et du devoir de le promouvoir, donne l'impression de créer, chez les personnes et dans les institutions, un obstacle très difficile à surmonter à première vue (64).

Si la situation actuelle relève de difficultés de nature diverse, il n'est pas hors de propos de parler de « structures de péché », lesquelles, comme je l'ai montré dans l'exhortation apostolique *Reconciliatio et paenitentia*, ont pour origine le péché personnel et, par conséquent, sont toujours reliées à des *actes concrets* des personnes, qui les font naître, les consolident et les rendent difficiles à abolir (65). Ainsi elles se renforcent, se répandent et deviennent sources d'autres péchés, et elles conditionnent la conduite des hommes.

« Péché » et « structures de péché » sont des catégories que l'on n'applique pas souvent à la situation du monde contemporain. Cependant, on n'arrive pas facilement à comprendre en profondeur la réalité telle qu'elle apparaît à nos yeux sans désigner la racine des maux qui nous affectent.

Il est vrai que l'on peut parler d'« égoïsme » et de « courte vue » ; on peut penser à des « calculs politiques erronés », à des « décisions économiques imprudentes ». Et dans chacun de ces jugements de valeur on relève un élément de caractère éthique ou moral. La condition de l'homme est telle qu'elle rend difficile une analyse plus profonde des actions et des omissions des personnes sans inclure, d'une manière ou de l'autre, des jugements ou des références d'ordre éthique.

De soi, ce jugement est *positif*, surtout si sa cohérence va jusqu'au bout et s'il s'appuie sur la foi en un Dieu et sur sa loi qui commande le bien et interdit le mal.

En cela consiste la différence entre le type d'analyse socio-politique et la référence formelle au « péché » et aux « structures de péché ». Selon cette dernière conception, la volonté de Dieu trois fois Saint est prise en considération, avec son projet pour les hommes, avec sa justice et sa miséricorde. Le Dieu *riche en miséricorde, rédempteur de l'homme, Seigneur et auteur de la vie*, exige de la part de l'homme des attitudes précises qui s'expriment aussi dans des actions ou des omissions à l'égard du prochain. Et cela est en rapport avec la « seconde table » des dix commandements (cf. Ex 20, 12-17 ; Dt 5, 16-21) : par l'inobservance de ceux-ci on offense Dieu et on porte tort au prochain en introduisant dans le monde des conditionnements et des obstacles qui vont bien au-delà des actions d'un individu et de la brève période de sa vie. On interfère ainsi également dans le processus du développement

des peuples dont le retard ou la lenteur doivent aussi être compris dans cet éclairage.

37. A cette *analyse générale* d'ordre religieux, on peut ajouter *certaines considérations particulières* pour observer que parmi les actes ou les attitudes contraires à la volonté de Dieu et au bien du prochain et les « structures » qu'ils induisent, deux éléments paraissent aujourd'hui les plus caractéristiques : d'une part le *désir exclusif du profit* et, d'autre part, la *soif du pouvoir* dans le but d'imposer aux autres sa volonté. Pour mieux définir chacune des attitudes on peut leur accoler l'expression « à tout prix ». En d'autres termes, nous nous trouvons face à l'*absolutisation* des attitudes humaines avec toutes les conséquences qui en découlent.

Même si en soi les deux attitudes sont séparables, l'une pouvant exister sans l'autre, dans le panorama qui se présente à nos yeux, toutes deux se retrouvent *indissolublement liées*, que ce soit l'une ou l'autre qui prédomine.

Évidemment les individus ne sont pas seuls à être victimes de cette double attitude de péché ; les nations et les blocs peuvent l'être aussi. Cela favorise encore plus l'introduction des « structures de péché » dont j'ai parlé. Si l'on considérait certaines formes modernes d'« impérialisme » à la lumière de ces critères moraux, on découvrirait que derrière certaines décisions, inspirées seulement, en apparence, par des motifs économiques ou politiques, se cachent de véritables formes d'idolâtrie de l'argent, de l'idéologie, de la classe, de la technologie.

J'ai voulu introduire ici ce type d'analyse surtout pour montrer quelle est la véritable *nature du mal* auquel on a à faire face dans le problème du développement des peuples : il s'agit d'un mal *moral*, résultant de *nombreux péchés* qui produisent des « structures de péché ». Diagnostiquer ainsi le mal amène à définir avec exactitude, sur le plan de la conduite humaine, le *chemin à suivre* pour le surmonter.

38. C'est un chemin *long et complexe* et, de plus, rendu constamment précaire soit par la *fragilité intrinsèque* des desseins et des réalisations humaines, soit par les *mutations* des conditions externes extrêmement imprévisibles. Il faut cependant avoir le courage de se mettre en route et, lorsqu'on a fait quelques pas ou parcouru une partie du trajet, aller jusqu'au bout.

Dans le contexte de ces réflexions, la décision de se mettre en route et de continuer à marcher prend, avant tout, une portée morale que les hommes et les femmes croyants reconnaissent comme requise par la volonté de Dieu, fondement unique et vrai d'une éthique qui s'impose absolument.

Il est souhaitable aussi que les hommes et les femmes privés d'une foi explicite soient convaincus

que les obstacles opposés au développement intégral ne sont pas seulement d'ordre économique, mais qu'ils dépendent *d'attitudes plus profondes* s'exprimant, pour l'être humain, en valeurs de nature absolue. C'est pourquoi il faut espérer que ceux qui sont responsables envers leurs semblables, d'une manière ou d'une autre, d'une « vie plus humaine », inspirés ou non par une foi religieuse, se rendent pleinement compte de l'urgente nécessité *d'un changement des attitudes spirituelles* qui caractérisent les rapports de tout homme avec lui-même, avec son prochain, avec les communautés humaines même les plus éloignées et avec la nature ; cela en vertu de valeurs supérieures comme le *bien commun* ou, pour reprendre l'heureuse expression de l'encyclique *Populorum progressio*, « le développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes » (66).

Pour les *chrétiens*, comme pour tous ceux qui reconnaissent le sens théologique précis du mot « péché », le changement de conduite, de mentalité ou de manière d'être s'appelle « conversion », selon le langage biblique (cf. Mc 1, 15 ; Lc 13, 3. 5 ; Is 30, 15). Cette conversion désigne précisément une relation à Dieu, à la faute commise, à ses conséquences et donc au prochain, individu ou communauté. Dieu, qui « tient dans ses mains le cœur des puissants » (67) et le cœur de tous les hommes, peut, suivant sa propre promesse, transformer par son Esprit les « cœurs de pierre » en « cœurs de chair » (cf. Ez 36, 26).

Sur le chemin de la conversion désirée, conduisant à surmonter les obstacles moraux au développement, on peut déjà signaler, comme *valeur positive et morale*, la conscience croissante de l'*interdépendance* entre les hommes et les nations. Le fait que des hommes et des femmes, en diverses parties du monde, ressentent comme les concernant personnellement les injustices et les violations des droits de l'homme commises dans des pays lointains où ils n'iront sans doute jamais, c'est un autre signe d'une réalité intériorisée dans la *conscience*, prenant ainsi une connotation morale.

Il s'agit, avant tout, du fait de l'*interdépendance*, ressentie comme *un système nécessaire* de relations dans le monde contemporain, avec ses composantes économiques, culturelles, politiques et religieuses, et élevé au rang de *catégorie morale*. Quand l'*interdépendance* est ainsi reconnue, la réponse correspondante, comme attitude morale et sociale et comme « vertu », est la *solidarité*. Celle-ci n'est donc pas un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Au contraire, c'est la *détermination ferme et persévérante* de travailler pour le *bien commun*, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables *de tous*. Une telle détermination est fondée sur la *ferme* conviction que le développement intégral est entravé par le désir de profit et la soif de pouvoir dont on a parlé. Ces

attitudes et ces « structures de péché » ne peuvent être vaincues – bien entendu avec l'aide de la grâce divine – que par une attitude diamétralement opposée : se dépenser pour le bien du prochain en étant prêt, au sens évangélique du terme, à « se perdre » pour l'autre au lieu de l'exploiter, et à « le servir » au lieu de l'opprimer à son propre profit (cf. Mt 10, 40-42 ; 20, 25 ; Mc 10, 42-45 ; Lc 22, 25-27).

39. La pratique de la solidarité à l'intérieur de toute société est pleinement valable lorsque ses membres se reconnaissent les uns les autres comme des personnes. Ceux qui ont plus de poids, disposant d'une part plus grande de biens et de services communs, devraient se sentir responsables des plus faibles et être prêts à partager avec eux ce qu'ils possèdent. De leur côté, les plus faibles, dans la même ligne de la solidarité, ne devraient pas adopter une attitude purement passive ou destructrice du tissu social, mais, tout en défendant leurs droits légitimes, faire ce qui leur revient pour le bien de tous. Les groupes intermédiaires, à leur tour, ne devraient pas insister avec égoïsme sur leurs intérêts particuliers, mais respecter les intérêts des autres.

Dans le monde contemporain, on trouve comme signes positifs le sens croissant de la solidarité des pauvres entre eux, leurs actions de soutien mutuel, les manifestations publiques sur le terrain social sans recourir à la violence, mais en faisant valoir leurs besoins et leurs droits face à l'inefficacité et à la corruption des pouvoirs publics. En vertu de son engagement évangélique, l'Église se sent appelée à être aux côtés des foules pauvres, à discerner la justice de leurs revendications, à contribuer à les satisfaire, sans perdre de vue le bien des groupes dans le cadre du bien commun.

Par analogie, le même critère s'applique dans les relations internationales. L'interdépendance doit se transformer en solidarité, fondée sur le principe que les biens de la création sont destinés à tous : ce que l'industrie humaine produit par la transformation des matières premières, avec l'apport du travail, doit servir également au bien de tous.

Dépassant les impérialismes de tout genre et la volonté de préserver leur hégémonie, les nations les plus puissantes et les plus riches doivent avoir conscience de leur responsabilité morale à l'égard des autres, afin que s'instaure un véritable système international régi par le principe de l'égalité de tous les peuples et par le respect indispensable de leurs légitimes différences. Les pays économiquement les plus faibles, ou restant aux limites de la survie, doivent être mis en mesure, avec l'assistance des autres peuples et de la communauté internationale, de donner, eux aussi, une contribution au bien commun grâce aux trésors de leur humanité et de leur culture, qui autrement seraient perdus à jamais.

La solidarité nous aide à voir l'« autre » – personne, peuple ou nation – non comme un instrument quelconque dont on exploite à peu de frais la capacité de travail et la résistance physique pour l'abandonner quand il ne sert plus, mais comme notre « semblable », une « aide » (cf. Gn 2, 18. 20), que l'on doit faire participer, à parité avec nous, au banquet de la vie auquel tous les hommes sont également invités par Dieu. D'où l'importance de réveiller la conscience religieuse des hommes et des peuples.

Ainsi l'exploitation, l'oppression, l'anéantissement des autres sont exclus. Ces faits, dans la division actuelle du monde en blocs opposés, se rejoignent dans le danger de la guerre et dans le souci excessif de la sécurité, aux dépens bien souvent de l'autonomie, de la liberté de décision, même de l'intégrité territoriale des nations les plus faibles qui entrent dans les soi-disant « zones d'influence » ou dans les « périmètres de sécurité ».

Les « structures de péché » et les péchés qu'elles entraînent s'opposent d'une manière tout aussi radicale à la paix et au développement, parce que le développement, suivant la célèbre expression de l'encyclique de Paul VI est « le nouveau nom de la paix » (68).

Ainsi la solidarité que nous proposons est le chemin de la paix et en même temps du développement. En effet, la paix du monde est inconcevable si les responsables n'en viennent pas à reconnaître que l'interdépendance exige par elle-même que l'on dépasse la politique des blocs, que l'on renonce à toute forme d'impérialisme économique, militaire ou politique, et que l'on transforme la défiance réciproque en collaboration. Cette dernière est précisément l'acte caractéristique de la solidarité entre les individus et les nations.

La devise du pontificat de mon vénéré prédécesseur Pie XII était *Opus iustitiae pax*, la paix est le fruit de la justice. Aujourd'hui on pourrait dire, avec la même justesse et la même force d'inspiration biblique (cf. Is 32, 17 ; Jc 3, 18) : *Opus solidaritatis pax*, la paix est le fruit de la solidarité.

L'objectif de la paix, si désiré de tous, sera certainement atteint grâce à la mise en œuvre de la justice sociale et internationale, mais aussi grâce à la pratique des vertus qui favorisent la convivialité et qui nous apprennent à vivre unis afin de construire dans l'unité, en donnant et en recevant, une société nouvelle et un monde meilleur.

40. La solidarité est sans aucun doute une vertu chrétienne. Dès le développement qui précède on pouvait entrevoir de nombreux points de contact entre elle et l'amour qui est le signe distinctif des disciples du Christ (cf. Jn 13, 35).

A la lumière de la foi, la solidarité tend à se dépasser elle-même, à prendre les dimensions spécifique-ment chrétiennes de la gratuité totale, du pardon et de la réconciliation. Alors le prochain n'est pas seule-

ment un être humain avec ses droits et son égalité fondamentale à l'égard de tous, mais il devient *l'image vivante* de Dieu le Père, rachetée par le sang du Christ et objet de l'action constante de l'Esprit Saint. Il doit donc être aimé, même s'il est un ennemi, de l'amour dont l'aime le Seigneur, et l'on doit être prêt au sacrifice pour lui, même au sacrifice suprême : « Donner sa vie pour ses frères » (cf. 1 Jn 3, 16).

Alors la conscience de la paternité commune de Dieu, de la fraternité de tous les hommes dans le Christ, « fils dans le Fils », de la présence et de l'action vivifiante de l'Esprit Saint, donnera à notre regard sur le monde comme *un nouveau critère* d'interprétation. Au-delà des liens humains et naturels, déjà si forts et si étroits, se profile à la lumière de la foi un nouveau *modèle d'unité* du genre humain dont doit s'inspirer en dernier ressort la solidarité. Ce *modèle d'unité* suprême, reflet de la vie intime de Dieu un en trois personnes, est ce que nous chrétiens désignons par le mot « *communio* ».

Cette communion spécifiquement chrétienne, jalousement préservée, étendue et enrichie avec l'aide du Seigneur, est *l'âme* de la vocation de l'Église à être « sacrement » dans le sens déjà indiqué.

La solidarité doit donc contribuer à la réalisation de ce dessein divin tant sur le plan individuel que sur celui de la société nationale et internationale. Les « mécanismes pervers » et les « structures de péché » dont nous avons parlé ne pourront être vaincus que par la pratique de la solidarité humaine et chrétienne à laquelle l'Église invite et qu'elle promeut sans relâche. C'est seulement de cette manière que beaucoup d'énergies positives pourront être libérées entièrement au bénéfice du développement et de la paix.

De nombreux saints canonisés par l'Église offrent *d'admirables témoignages* de cette solidarité et peuvent servir d'exemple dans les difficiles circonstances actuelles. Entre tous, je voudrais rappeler saint Pierre Claver qui s'est mis au service des esclaves à Carthagène des Indes, et saint Maximilien-Marie Kolbe qui offrit sa vie pour un déporté inconnu de lui dans le camp de concentration d'Auschwitz-Oswiecim.

VI QUELQUES ORIENTATIONS PARTICULIÈRES

41. L'Église n'a pas de *solutions techniques* à offrir face au problème du sous-développement comme tel, ainsi que le déclarait déjà le Pape Paul VI dans son encyclique (69). En effet, elle ne propose pas des systèmes ou des programmes économiques et politiques, elle ne manifeste pas de préférence pour les uns ou pour les autres, pourvu que la dignité de l'homme soit dûment respectée et promue et qu'elle-même se voie laisser l'espace nécessaire pour accomplir son ministère dans le monde.

Mais l'Église est « experte en humanité » (70), et cela la pousse nécessairement à étendre sa mission religieuse aux divers domaines où les hommes et les femmes déploient leur activité à la recherche du bonheur, toujours relatif, qui est possible en ce monde, conformément à leur dignité de personnes.

À l'exemple de mes prédécesseurs, je dois répéter que ce qui touche à la dignité de l'homme et des peuples, comme c'est le cas du développement authentique, ne peut se ramener à un problème « technique ». Réduit à cela, le développement serait vidé de son vrai contenu et l'on accomplirait un acte de trahison envers l'homme et les peuples qu'il doit servir.

Voilà pourquoi l'Église a *une parole à dire* aujourd'hui comme il y a vingt ans, et encore à l'avenir, sur la nature, les conditions, les exigences et les fins du développement authentique, et aussi sur les obstacles qui l'entravent. Ce faisant, l'Église accomplit sa mission d'*évangélisation*, car elle apporte sa *première contribution* à la solution du problème urgent du développement quand elle proclame la vérité sur le Christ, sur elle-même et sur l'homme, en l'appliquant à une situation concrète (71).

L'instrument que l'Église utilise pour atteindre ce but est sa *doctrine sociale*. Dans la difficile conjoncture présente, pour favoriser la formulation correcte des problèmes aussi bien que leur meilleure résolution, il pourra être très utile d'avoir *une connaissance plus exacte* et d'assurer *une diffusion plus large* de l'« ensemble de principes de réflexion et de critères de jugement et aussi de directives d'action » proposé dans son enseignement (72).

On se rendra compte ainsi immédiatement que les questions auxquelles on a à faire face sont avant tout morales, et que ni l'analyse du problème du développement en tant que tel, ni les moyens pour surmonter les difficultés actuelles ne peuvent faire abstraction de cette dimension essentielle.

La doctrine sociale de l'Église n'est pas une « troisième voie » entre *le capitalisme libéral* et *le collectivisme marxiste*, ni une autre possibilité parmi les solutions moins radicalement marquées : elle constitue *une catégorie en soi*. Elle n'est pas non plus *une idéologie*, mais *la formulation précise* des résultats d'une réflexion attentive sur les réalités complexes de l'existence de l'homme dans la société et dans le contexte international, à la lumière de la foi et de la tradition ecclésiale. Son but principal est *d'interpréter* ces réalités, en examinant leur conformité ou leurs divergences avec les orientations de l'enseignement de l'Évangile sur l'homme et sur sa vocation à la fois terrestre et transcendante ; elle a donc pour but *d'orienter* le comportement chrétien. C'est pourquoi elle n'entre pas dans le domaine de *l'idéologie* mais dans celui de *la théologie* et particulièrement de la théologie morale.

L'enseignement et la diffusion de la doctrine sociale font partie de la mission d'évangélisation de l'Église.

Et, s'agissant d'une doctrine destinée à guider *la conduite de la personne*, elle a pour conséquence l'« engagement pour la justice » de chacun suivant son rôle, sa vocation, sa condition.

L'accomplissement du *ministère de l'évangélisation* dans le domaine social, qui fait partie de la *fonction prophétique de l'Église*, comprend aussi la dénonciation des maux et des injustices. Mais il convient de souligner que *l'annonce* est toujours plus importante que *la dénonciation*, et celle-ci ne peut faire abstraction de celle-là qui lui donne son véritable fondement et la force de la motivation la plus haute.

42. La doctrine sociale de l'Église, aujourd'hui plus que dans le passé, a le devoir de s'ouvrir à *une perspective internationale* dans la ligne du Concile Vatican II (73), des encycliques les plus récentes (74) et particulièrement de celle que nous commémorons en ce moment (75). Il ne sera donc pas superflu de réexaminer et d'approfondir sous cet éclairage les thèmes et les orientations caractéristiques que le Magistère a repris ces dernières années.

Je voudrais signaler ici l'un de ces points : *l'option ou l'amour préférentiel pour les pauvres*. C'est là une option, ou une forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne dont témoigne toute la tradition de l'Église. Elle concerne la vie de chaque chrétien, en tant qu'il imite la vie du Christ, mais elle s'applique également à nos *responsabilités sociales* et donc à notre façon de vivre, aux décisions que nous avons à prendre de manière cohérente au sujet de la propriété et de l'usage des biens.

Mais aujourd'hui, étant donné la dimension mondiale qu'a prise la question sociale (76), cet amour préférentiel, de même que les décisions qu'il nous inspire, ne peut pas ne pas embrasser les multitudes immenses des affamés, des mendiants, des sans-abri, des personnes sans assistance médicale et, par-dessus tout, sans espérance d'un avenir meilleur : on ne peut pas ne pas prendre acte de l'existence de ces réalités. Les ignorer reviendrait à s'identifier au « riche bon vivant » qui feignait de ne pas connaître Lazare le mendiant qui gisait près de son portail (cf. Lc 16, 1931) (77).

Notre vie quotidienne doit tenir compte de ces réalités, comme aussi nos décisions d'ordre politique et économique. De même, *les responsables* des nations et des *Organisations internationales*, tandis qu'ils ont l'obligation de toujours considérer comme prioritaire dans leurs plans la vraie dimension humaine, ne doivent pas oublier de donner la première place au phénomène croissant de la pauvreté. Malheureusement, au lieu de diminuer, le nombre des pauvres se multiplie non seulement dans les pays moins développés, mais, ce qui ne paraît pas moins scandaleux, dans ceux qui sont les plus développés.

Il est nécessaire de rappeler encore une fois le principe caractéristique de la doctrine sociale chrétienne :

les biens de ce monde sont à *l'origine destinés à tous* (78). Le droit à la propriété privée est *valable et nécessaire*, mais il ne supprime pas la valeur de ce principe. Sur la propriété, en effet, pèse « une hypothèque sociale » (79), c'est-à-dire que l'on y discerne, comme qualité intrinsèque, une fonction sociale fondée et justifiée précisément par le principe de la destination universelle des biens. Et il ne faudra pas négliger, dans l'engagement pour les pauvres, *la forme spéciale de pauvreté* qu'est la privation des droits fondamentaux de la personne, en particulier du droit à la liberté religieuse, et, par ailleurs, du droit à l'initiative économique.

43. L'intérêt actif pour les pauvres – qui sont, selon la formule si expressive, les « pauvres du Seigneur » (80) – doit se traduire, à tous les niveaux, en actes concrets afin de parvenir avec fermeté à une série de réformes nécessaires. En fonction des situations particulières, on détermine les réformes les plus urgentes et les moyens de les réaliser ; mais il ne faut pas oublier celles que requiert la situation de déséquilibre international décrite ci-dessus.

À ce sujet, je désire rappeler notamment : *la réforme du système commercial international*, grevé par le protectionnisme et par le bilatéralisme grandissant ; *la réforme du système monétaire et financier international*, dont on s'accorde aujourd'hui à reconnaître l'insuffisance ; *le problème des échanges des technologies* et de leur bon usage ; la nécessité *d'une révision de la structure des Organisations internationales* existantes, dans le cadre d'un ordre juridique international.

Le système commercial international entraîne souvent aujourd'hui une discrimination des productions des industries naissantes dans les pays en voie de développement, tandis qu'il décourage les producteurs de matières premières. Il existe, par ailleurs, une sorte de *division internationale du travail* selon laquelle les produits à faible prix de revient de certains pays, dénués de législation du travail efficace ou trop faibles pour les appliquer, sont vendus en d'autres parties du monde avec des bénéfices considérables pour les entreprises spécialisées dans ce type de production qui ne connaît pas de frontières.

Le système monétaire et financier mondial se caractérise par la fluctuation excessive des méthodes de change et des taux d'intérêt, au détriment de la balance des paiements et de la situation d'endettement des pays pauvres.

Les technologies et leurs transferts constituent aujourd'hui un des principaux problèmes des échanges internationaux, avec les graves dommages qui en résultent. Il n'est pas rare que des pays en voie de développement se voient refuser les technologies nécessaires ou qu'on leur en livre certaines qui leur sont inutiles.

Les Organisations internationales, selon de nombreux avis, semblent se trouver à un moment de leur

histoire où les mécanismes de fonctionnement, les frais administratifs et l'efficacité demandent un réexamen attentif et d'éventuelles corrections. Évidemment un processus aussi délicat ne peut être mené à bien sans la collaboration de tous. Il suppose que l'on dépasse les rivalités politiques et que l'on renonce à la volonté de se servir de ces Organisations à des fins particulières, alors qu'elles ont pour unique raison d'être *le bien commun*.

Les Institutions et les Organisations existantes ont bien travaillé à l'avantage des peuples. Toutefois, affrontant une période nouvelle et plus difficile de son développement authentique, l'humanité a besoin aujourd'hui *d'un degré supérieur d'organisation à l'échelle internationale*, au service des sociétés, des économies et des cultures du monde entier.

44. Le développement requiert surtout un esprit d'initiative de la part des pays qui en ont besoin eux-mêmes (81). Chacun d'eux doit agir en fonction de ses propres responsabilités, sans *tout attendre* des pays plus favorisés, et en travaillant en collaboration avec les autres qui sont dans la même situation. Chacun doit explorer et utiliser le plus possible l'espace de *sa propre liberté*. Chacun devra aussi se rendre capable d'initiatives répondant à ses propres problèmes de société. Chacun devra également se rendre compte des besoins réels qui existent, et aussi des droits et des devoirs qui lui imposent de les satisfaire. Le développement des peuples commence et trouve sa mise en œuvre la plus appropriée dans l'effort de chaque peuple pour son propre développement, en collaboration avec les autres.

Dans ce sens, il est important que les *pays en voie de développement* favorisent *l'épanouissement* de tout citoyen, par l'accès à une culture plus approfondie et à une libre circulation des informations. Tout ce qui pourra favoriser *l'alphabétisation* et *l'éducation de base* qui l'approfondit et la complète, comme le proposait l'encyclique *Populorum progressio* (82) – objectif encore loin d'être atteint dans beaucoup de régions du monde –, représente une contribution directe au développement authentique.

Pour avancer sur cette voie, les pays devront discerner *eux-mêmes* leurs *priorités* et reconnaître clairement leurs besoins, en fonction des conditions particulières de la population, du cadre géographique et des traditions culturelles.

Certains pays devront augmenter *la production alimentaire*, afin de disposer en permanence du nécessaire pour la nourriture et pour la vie. Dans le monde actuel, où la faim fait tant de victimes surtout parmi les enfants, il y a des exemples de pays qui, sans être particulièrement développés, ont pourtant réussi à atteindre l'objectif de *l'autonomie alimentaire* et même à devenir exportateurs de produits alimentaires.

D'autres pays ont besoin de réformer certaines

structures injustes et notamment leurs *institutions politiques* afin de remplacer des régimes corrompus, dictatoriaux et autoritaires par des régimes *démocratiques* qui favorisent la *participation*. C'est un processus que nous souhaitons voir s'étendre et se renforcer, parce que la « *santé* » d'une communauté politique – laquelle s'exprime par la libre participation et la responsabilité de tous les citoyens dans les affaires publiques, par la fermeté du droit, par le respect et la promotion des droits humains – est une condition nécessaire et une garantie sûre du développement de « tout l'homme et de tous les hommes ».

45. Ce qui a été dit ne pourra être réalisé *sans la collaboration de tous*, spécialement de la communauté internationale, dans le cadre d'une *solidarité* qui inclue tout le monde, à commencer par les plus marginalisés. Mais les pays en voie de développement ont le devoir de pratiquer eux-mêmes la *solidarité entre eux* et avec les pays les plus marginaux du monde.

Il est souhaitable, par exemple, que les pays *d'un même ensemble géographique* établissent *des formes de coopération* qui les rendent moins dépendants de producteurs plus puissants ; qu'ils ouvrent leurs frontières aux produits de la même zone ; qu'ils examinent la complémentarité éventuelle de leurs productions ; qu'ils s'associent pour se doter des services que chacun d'eux n'est pas en mesure d'organiser ; qu'ils étendent leur coopération au domaine monétaire et financier.

L'interdépendance est déjà une réalité dans beaucoup de ces pays. La reconnaître, de façon à la rendre plus active, représente une solution face à la dépendance excessive par rapport à des pays plus riches et plus puissants, dans l'ordre même du développement désiré, sans s'opposer à personne, mais en découvrant et en valorisant au maximum *ses propres possibilités*. Les pays en voie de développement d'un même ensemble géographique, surtout ceux qui font partie de ce qu'on appelle le « Sud », peuvent et doivent constituer – comme on commence à le faire avec des résultats prometteurs – *de nouvelles organisations régionales*, régies par des critères d'égalité, de liberté et de participation au concert des nations.

La *solidarité* universelle requiert, comme condition indispensable, l'autonomie et la libre disposition de soi-même, également à l'intérieur d'organisations comme celles qu'on vient de décrire. Mais, en même temps, elle demande que l'on soit prêt à accepter les sacrifices nécessaires pour le bien de la communauté mondiale.

VII CONCLUSION

46. Les peuples et les individus aspirent à leur libération : la recherche du développement intégral est le

signe de leur désir de surmonter les obstacles multiples qui les empêchent de jouir d'une « vie plus humaine ».

Récemment, au cours de la période qui a suivi la publication de l'encyclique *Populorum progressio*, dans certaines parties de l'Église catholique, en particulier en Amérique latine, s'est répandue *une nouvelle manière* d'aborder les problèmes de la misère et du sous-développement, qui fait de *la libération* la catégorie fondamentale et le premier principe d'action. Les valeurs positives, mais aussi les déviations et les risques de déviation liés à cette forme de réflexion et d'élaboration théologique, ont été opportunément signalés par le Magistère ecclésiastique (83).

Il convient d'ajouter que l'aspiration à la libération par rapport à toute forme d'esclavage, pour l'homme et pour la société, est quelque chose de *noble* et de *valable*. C'est à cela que tend justement le développement, ou plutôt la libération et le développement, compte tenu de l'étroite relation existant entre ces deux réalités.

Un développement purement économique ne parvient pas à libérer l'homme, au contraire, il finit par l'asservir davantage. Un développement qui n'intègre pas *les dimensions culturelles, transcendantes et religieuses* de l'homme et de la société contribue *d'autant moins* à la libération authentique qu'il ne reconnaît pas l'existence de ces dimensions et qu'il n'oriente pas vers elles ses propres objectifs. L'être humain n'est totalement libre que lorsqu'il est *lui-même*, dans la plénitude de ses droits et de ses devoirs : on doit en dire autant de la société tout entière.

L'obstacle principal à surmonter pour une véritable libération, c'est *le péché* et *les structures* qui en résultent au fur et à mesure qu'il se multiplie et s'étend (84).

La liberté par laquelle le Christ nous a libérés (cf. Ga 5, 1) nous pousse à nous convertir pour devenir les *serviteurs* de tous. Ainsi le processus du développement et de *la libération* se concrétise dans la pratique de la *solidarité*, c'est-à-dire de l'amour et du service du prochain, particulièrement les plus pauvres : « Là où manquent la vérité et l'amour, le processus de libération aboutit à la mort d'une liberté qui aura perdu tout appui » (85).

47. Devant *les tristes expériences* de ces dernières années et *le panorama en majeure partie négatif* de la période actuelle, l'Église se doit d'affirmer avec force la possibilité de surmonter les entraves qui empêchent le développement, par excès ou par défaut, et la confiance *en une vraie libération*. Cette confiance et cette possibilité sont fondées, en dernière instance, sur *la conscience qu'a l'Église* de la promesse divine l'assurant que l'histoire présente ne reste pas fermée sur elle-même, mais qu'elle est ouverte au Règne de Dieu.

L'Église a *aussi confiance en l'homme*, tout en connaissant la perversité dont il est capable, parce qu'elle sait que – malgré l'héritage du péché et le péché que chacun peut commettre – il y a dans la personne humaine des qualités et une énergie suffisantes, il y a en elle une « bonté » fondamentale (cf. Gn 1, 31), parce qu'elle est l'image du Créateur placée sous l'influence rédemptrice du Christ qui « s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme » (86), et parce que l'action efficace de l'Esprit Saint « remplit le monde » (Sg 1, 7).

C'est pourquoi ni le désespoir, ni le pessimisme, ni la passivité ne peuvent se justifier. Même si c'est avec amertume, il faut dire que de même que l'on peut pécher par égoïsme, par appétit excessif du gain et du pouvoir, *on peut aussi commettre des fautes*, quand on est confronté aux besoins urgents des multitudes humaines plongées dans le sous-développement, par *crainte*, par *indécision* et, au fond, par *lâcheté*. Nous sommes *tous* appelés, et même tenus, à relever le *terrible défi* de la dernière décennie du second millénaire, ne serait-ce que parce que nous sommes tous sous la menace de dangers imminents : une crise économique mondiale, une guerre sans frontières, sans vainqueurs ni vaincus. Face à cette menace, la distinction entre personnes ou pays riches et personnes ou pays pauvres *aura peu de valeur*, si ce n'est en raison de la plus grande responsabilité pesant sur ceux qui ont plus et qui peuvent plus.

Mais une telle motivation n'est *ni la seule ni la principale*. Ce qui rentre en ligne de compte, c'est *la dignité de la personne humaine* dont la *défense* et la promotion nous ont été confiées par le Créateur et dont sont rigoureusement responsables et *débiteurs* les hommes et les femmes dans toutes les circonstances de l'histoire. La situation actuelle, comme beaucoup s'en sont déjà rendu compte plus ou moins clairement, *ne paraît pas respecter* cette dignité. *Chacun de nous* est appelé à prendre sa part dans cette campagne *pacifique*, à mener avec des moyens pacifiques, pour conquérir *le développement dans la paix*, pour sauvegarder la nature elle-même et le monde qui nous entoure. L'Église, elle aussi, se sent profondément impliquée dans cette voie dont elle espère l'heureux aboutissement.

C'est pourquoi, à l'exemple du Pape Paul VI dans l'encyclique *Populorum progressio* (87), je voudrais *m'adresser* avec simplicité et humilité à *tous*, hommes et femmes sans exception, afin que, convaincus de la gravité de l'heure présente et conscients de leur responsabilité personnelle, ils mettent en œuvre – par leur mode de vie personnelle et familiale, par leur usage des biens, par leur participation de citoyens, par leur contribution aux décisions économiques et politiques ainsi que par leur propre engagement sur les plans national et international – *les mesures* inspirées par la solidarité et l'amour préférentiel des pauvres

qu'exigent les circonstances et que requiert surtout la dignité de la personne humaine, image indestructible de Dieu créateur, image *identique* en chacun de nous.

Dans cet effort, les fils de l'Église doivent être des exemples et des guides, car ils sont appelés, selon le programme proclamé par Jésus lui-même dans la synagogue de Nazareth, à « porter la bonne nouvelle aux pauvres, [...] annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur » (Lc 4, 18-19). Il convient de souligner le rôle *prépondérant* qui incombe aux laïcs, hommes et femmes, comme l'a redit la récente Assemblée synodale. Il leur revient d'animer les réalités temporelles avec un zèle chrétien et de s'y conduire en témoins et en artisans de paix et de justice.

Je voudrais m'adresser particulièrement à ceux qui, par le sacrement du baptême et la profession du même Credo, participent avec nous à une *vraie communion*, même si elle n'est pas parfaite. Je suis sûr que le souci exprimé par la présente lettre, aussi bien que les motivations qui l'animent, *leur sont familiers* parce que c'est l'Évangile du Christ Jésus qui les inspire. Nous pouvons trouver ici une invitation nouvelle à donner *un témoignage unanime de nos convictions communes* sur la dignité de l'homme, créé par Dieu, sauvé par le Christ, sanctifié par l'Esprit, et appelé à vivre dans ce monde une vie conforme à cette dignité.

À ceux qui partagent avec nous l'héritage d'Abraham, « notre père dans la foi » (cf. Rm 4, 11-12) (88), et la tradition de l'Ancien Testament, les Juifs, à ceux qui, comme nous, croient en Dieu juste et miséricordieux, les Musulmans j'adresse également cet appel qui s'étend aussi à tous les disciples *des grandes religions du monde*.

La rencontre du 27 octobre de l'année dernière à Assise, la ville de saint François, pour prier et nous engager *en faveur de la paix* – chacun dans la *fidélité* à ses convictions religieuses – a fait apparaître pour tous à quel point la paix et sa condition nécessaire, le développement de « tout l'homme et de tous les hommes », sont *aussi un problème religieux*, et à quel point la réalisation intégrale de l'une et de l'autre dépend de *notre fidélité* à notre vocation d'hommes et de femmes croyants. Car elle dépend, avant tout, *de Dieu*.

48. L'Église sait qu'aucune réalisation temporelle ne s'identifie avec le Royaume de Dieu, mais que toutes les réalisations ne font que *refléter* et, en un sens, *anticiper* la gloire du royaume que nous attendons à la fin de l'histoire, lorsque le Seigneur reviendra. Mais cette attente ne pourra jamais justifier que l'on se désintéresse des hommes dans leur situation personnelle concrète et dans leur vie sociale, nationale et internationale, parce que celle-ci – maintenant surtout – conditionne celle-là.

Même dans l'imperfection et le provisoire, rien ne

sera perdu ni ne sera vain de ce que l'on peut et que l'on doit accomplir par l'effort solidaire de tous et par la grâce divine à un certain moment de l'histoire pour rendre « plus humaine » la vie des hommes. Le Concile Vatican II l'enseigne dans un passage lumineux de la constitution *Gaudium et spes* : les « valeurs de dignité humaine, de communion fraternelle et de liberté, tous ces fruits excellents de notre nature et de notre industrie, que nous aurons propagés sur terre selon le commandement du Seigneur et dans son Esprit, nous les retrouverons plus tard, mais purifiés de toute souillure, illuminés, transfigurés, lorsque le Christ remettra à son Père "un royaume éternel et universel" [...]. Mystérieusement, le royaume est déjà présent sur cette terre » (89).

Maintenant, le Royaume de Dieu est rendu présent surtout par la célébration du *Sacrement de l'Eucharistie* qui est le Sacrifice du Seigneur. Dans cette célébration, les fruits de la terre et du travail de l'homme – le pain et le vin – sont transformés mystérieusement mais réellement et substantiellement, par l'action de l'Esprit Saint et par les paroles du ministre, dans *le Corps et le Sang* du Seigneur Jésus Christ, Fils de Dieu et Fils de Marie, par lequel *le Royaume du Père* s'est rendu présent au milieu de nous.

Les biens de ce monde et l'œuvre de nos mains – le pain et le vin – servent pour la venue du *Royaume définitif*, car le Seigneur, par son Esprit, les assume en lui pour s'offrir au Père et nous offrir avec lui dans le renouvellement de son sacrifice unique qui anticipe le Royaume de Dieu et annonce son avènement final.

Ainsi le Seigneur, par l'Eucharistie, sacrement et sacrifice, *nous unit avec lui et nous unit entre nous* par des liens plus forts que toute union naturelle ; et *il nous envoie* dans le monde entier, unis pour porter témoignage, par la foi et les œuvres, de l'amour de Dieu, préparant l'avènement de son Royaume et l'anticipant déjà dans l'ombre du temps présent.

Participant à l'Eucharistie, nous sommes appelés à découvrir par ce sacrement le *sens* profond de notre action dans le monde en faveur du développement et de la paix ; et à recevoir de lui la force de nous consacrer avec toujours plus de générosité, à l'exemple du Christ qui dans ce Sacrement donne sa vie pour ses amis (cf. Jn 15, 13). Notre engagement personnel, comme celui du Christ et en union avec lui, ne sera pas inutile mais assurément fécond.

49. En cette *Année mariale*, que j'ai proclamée pour que les fidèles catholiques regardent toujours plus vers Marie qui nous précède dans le pèlerinage de la foi (90) et qui, dans sa sollicitude maternelle, intercède pour nous auprès de son Fils notre Rédempteur, *je désire lui confier* et confier *à son intercession la conjoncture difficile* du monde contemporain, les efforts que l'on fait et que l'on fera, souvent au prix de grandes souffrances, pour contribuer au vrai dévelop-

pement des peuples, proposé et annoncé par mon pré-décesseur Paul VI.

Comme la piété chrétienne l'a toujours fait, nous présentons à la Très Sainte Vierge les situations individuelles difficiles pour qu'en les montrant à son Fils elle obtienne de lui *qu'elles soient adoucies et changées*. Mais nous lui présentons aussi *les situations sociales et la crise internationale* elle-même sous leurs aspects inquiétants de misère, de chômage, de manque de nourriture, de course aux armements, de mépris des droits de l'homme, de situations ou de menaces de conflit partiel ou total. Tout cela, nous voulons le mettre filialement devant son « regard miséricordieux », reprenant une fois encore dans la foi et l'espérance l'antique antienne : « Sainte Mère de Dieu, ne méprise pas nos prières quand nous sommes dans l'épreuve, mais de tous les dangers délivre-nous toujours, Vierge glorieuse, Vierge bienheureuse ».

La Très Sainte Vierge Marie, notre Mère et notre Reine, est celle qui, se tournant vers son Fils, dit : « Ils n'ont pas de vin » (Jn 2, 3), celle aussi qui loue Dieu le Père parce qu'« il renverse les puissants de leurs trônes, il élève les humbles. Il comble de biens les affamés, renvoie les riches les mains vides » (Lc 1, 52-53). Dans sa sollicitude maternelle, elle se penche sur les aspects *personnels* et *sociaux* de la vie des hommes sur la terre (91).

Devant la Très Sainte Trinité, je confie à Marie ce que j'ai exposé dans la présente lettre pour inviter tous les hommes à réfléchir et à s'engager activement dans la promotion du vrai développement des peuples, comme le dit justement l'oraison de la Messe pour cette intention : « Seigneur, tu as voulu que tous les peuples aient une même origine et tu veux les réunir dans une seule famille, fais que les hommes se reconnaissent des frères et travaillent dans la solidarité au développement de tous les peuples, afin que [...] soient reconnus les droits de toute personne et que la communauté humaine connaisse un temps d'égalité et de paix » (92).

En concluant, j'élève cette prière au nom de tous mes frères et sœurs à qui, en signe de salut et de vœu, j'envoie une particulière Bénédiction.

DONNÉ À ROME,
PRÈS DE SAINT-PIERRE,
LE 30 DÉCEMBRE 1987,
EN LA DIXIÈME ANNÉE DE MON PONTIFICAT.

(1) LÉON XIII, Encycl. *Rerum novarum* (15 mai 1891) : *Leonis XIII P.M. Acta*, XI, Rome 1892, pp. 97-144.

(2) PIE XI, Encycl. *Quadragesimo anno* (15 mai 1931) : AAS 23 (1931), pp. 177-228 ; JEAN XXIII, Encycl. *Mater et magistra* (15 mai 1961) : AAS 53 (1961), pp. 401-464 ; PAUL VI, Lettre apost. *Octogesima adveniens* (14 mai 1971) : AAS 63 (1971), pp. 401-441 ; JEAN-PAUL II, Encycl. *Laborem exercens* (14 septembre 1981) : AAS 73 (1981), pp. 577-647. Pie

XII avait, quant à lui, prononcé un message radiophonique (1er juin 1941) pour le cinquantième anniversaire de l'encyclique de Léon XIII : AAS 33 (1941), pp. 195-205.

(3) Cf. CONC. ŒCUM. VAT II, Const. dogm. sur la Révélation divine *Dei Verbum*, n. 4.

(4) PAUL VI, Encycl. *Populorum progressio* (26 mars 1967) : AAS 59 (1967), pp. 257-299.

(5) Cf. *L'Osservatore Romano*, 25 mars 1987.

(6) Cf. CONGR. POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Instruction sur la liberté chrétienne et la libération Libertatis conscientia* (22 mars 1986), n. 72 : AAS 79 (1987), p. 586 ; PAUL VI, Lettre apost. *Octogesima adveniens* (14 mai 1971), n. 4 : AAS 63 (1971), pp. 403-404.

(7) Cf. Encycl. *Redemptoris Mater* (15 mars 1987), n. 3 : AAS 79 (1987), pp. 363-364 ; Homélie de la messe du 1er janvier 1987 : *L'Osservatore Romano*, 2 janvier 1987.

(8) L'encyclique *Populorum progressio* cite 19 fois les documents du Concile Vatican II, dont 16 fois en référence à la const. past. sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*.

(9) *Gaudium et spes*, n. 1.

(10) *Ibid.*, n. 4 ; cf. Encycl. *Populorum progressio*, n. 13 : l.c., pp. 263. 264.

(11) Cf. *Gaudium et spes*, n. 3 ; Encycl. *Populorum progressio*, n. 13 : l.c., p. 264.

(12) Cf. *Gaudium et spes*, n. 63 ; Encycl. *Populorum progressio*, n. 9 : l.c., pp. 261-262.

(13) Cf. *Gaudium et spes*, n. 69 ; Encycl. *Populorum progressio*, n. 22 : l.c., p. 269.

(14) Cf. *Gaudium et spes*, n. 57 ; Encycl. *Populorum progressio*, n. 41 : l.c., p. 277.

(15) Cf. *Gaudium et spes*, n. 19 ; Encycl. *Populorum progressio*, n. 41 : l.c., pp. 277-278.

(16) Cf. *Gaudium et spes*, n. 86 ; Encycl. *Populorum progressio*, n. 48 : l.c., p. 281.

(17) Cf. *Gaudium et spes*, n. 69 ; Encycl. *Populorum progressio*, nn. 14-21 : l.c., pp. 264-268.

(18) Cf. l'en-tête de l'encycl. *Populorum progressio* : l.c., p. 257.

(19) L'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII a pour thème principal « la condition ouvrière » : *Leonis XIII P.M. Acta*, XI, Rome 1892, p. 97.

(20) Cf. CONGR. POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Instruction sur la liberté chrétienne et la libération Libertatis conscientia* (22 mars 1986), n. 72 : AAS 79 (1987), p. 586 ; PAUL VI, Lettre apost. *Octogesima adveniens* (14 mai 1971), n. 4 : AAS 63 (1971), pp. 403-404.

(21) Cf. *Ibid.*, Mater et magistra (15 mai 1961) : AAS 53 (1961), p. 440.

(22) *Gaudium et spes*, n. 63.

(23) Encycl. *Populorum progressio*, n. 3 : l.c., p. 258 ; cf. aussi *ibid.*, n. 9 : l.c., p. 261.

(24) Cf. *ibid.*, n. 3 : l.c., p. 258.

(25) *Ibid.*, n. 48 : l.c., p. 281.

(26) Cf. *ibid.*, n. 14 : l.c., p. 264 : « Le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme ».

(27) *Ibid.*, n. 87 : l.c., p. 299.

(28) Cf. *ibid.*, n. 53 : l.c., p. 283

(29) Cf. *ibid.*, n. 76 : l.c., p. 295.

(30) Les décennies se réfèrent aux années 1960-1970 et 1970-1980. Nous sommes actuellement dans la troisième décennie (1980-1990).

(31) L'expression « quart-monde » est employée non seulement occasionnellement pour désigner les pays dits moins avancés (PMA) mais aussi et surtout pour désigner les secteurs de grande ou d'extrême pauvreté des pays à moyen ou haut revenu.

(32) CONC. ŒCUM. VAT. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 1.

(33) Cf. Encycl. *Populorum progressio*, n. 33 : *l.c.*, p. 273.

(34) On sait que le Saint-Siège s'est associé à la célébration de cette Année internationale par un document spécial de la Commission pontificale « Justice et Paix » : Qu'as-tu fait de ton frère sans abri ? – L'Église et le problème de l'habitat (27 décembre 1987).

(35) Cf. PAUL VI, Lettre apost. *Octogesima adveniens* (14 mai 1971), nn. 8-9 : AAS 63 (1971), pp. 406-408.

(36) La récente Étude sur l'économie mondiale 1987, publiée par l'Organisation des Nations Unies, contient les données les plus récentes à ce sujet (cf. pp. 8-9). Le pourcentage des chômeurs dans les pays développés à économie de marché est passé de 3 % des effectifs au travail en 1970 à 8 % en 1986. Les chômeurs sont actuellement 29 millions.

(37) Encycl. *Laborem exercens* (14 septembre 1981), n. 18 : AAS 73 (1981), pp. 624-625.

(38) Au service de la communauté humaine ; une approche éthique de l'endettement international (27 décembre 1986).

(39) Encycl. *Populorum progressio*, n. 54 : *l.c.*, pp. 283-284 :

« Les pays en voie de développement ne risqueront plus dès lors d'être accablés de dettes dont le service absorbe le plus clair de leurs gains. Taux d'intérêt et durée des prêts pourront être aménagés de manière supportable pour les uns et pour les autres, équilibrant les dons gratuits, les prêts sans intérêts ou à intérêt minime, et la durée des amortissements ».

(40) Cf la « Présentation » du document Au service de la communauté humaine : une approche éthique de l'endettement international (27 décembre 1986).

(41) Cf. Encycl. *Populorum progressio*, n. 53 : *l.c.*, p. 283.

(42) Au service de la communauté humaine : une approche éthique de l'endettement international (27 décembre 1986), III.2.1.

(43) Cf. Encycl. *Populorum progressio*, nn. 20-21 : *l.c.*, pp. 267-268.

(44) *Homélie près de Drogheda*, en Irlande (29 septembre 1979), n. 5 : AAS 71 (1979) II, p. 1079.

(45) Cf. Encycl. *Populorum progressio*, n. 37 : *l.c.*, pp. 275-276.

(46) Cf. Exhort. apost. *Familiaris consortio* (22 novembre 1981) spécialement le n. 30 : AAS 74 (1982), pp. 115-117.

(47) Cf. Droits de l'homme. Recueil d'instruments internationaux, Nations Unies, New York 1983. JEAN-PAUL II, Encycl. *Redemptor hominis* (4 mars 1979) n 17 : AAS 71 (1979), p. 296.

(48) Cf. CONC. ŒCUM. VAT. II, Const. past. sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 78 ; PAUL VI, Encycl. *Populorum progressio*, n. 76 : *l.c.*, pp. 294-295 : « Combattre la misère et lutter contre l'injustice, c'est promouvoir, avec le mieux-être le progrès humain et spirituel de tous, et donc le bien commun de l'humanité. La paix [...] se construit jour après jour, dans la poursuite d'un ordre voulu de Dieu, qui comporte une justice plus parfaite entre les hommes ».

(49) Cf. Exhort. apost. *Familiaris consortio* (22 novembre 1981), n. 6 : AAS 74 (1982), p. 88 : «... l'histoire n'est pas

simplement un progrès nécessaire vers le mieux, mais un avènement de la liberté, et plus encore un combat entre libertés... ».

(50) C'est pour cela que, dans le texte de cette encyclique, on a préféré employer le mot « développement » au lieu de « progrès », tout en cherchant à donner à ce mot de « développement » son sens le plus plénier.

(51) Encycl. *Populorum progressio*, n. 19 : *l.c.*, pp. 266-267 : « Avoir plus, pour les peuples comme pour les personnes, n'est donc pas le but dernier. Toute croissance est ambivalente. [...] La recherche exclusive de l'avoir fait dès lors obstacle à la croissance de l'être et s'oppose à sa véritable grandeur : pour les nations comme pour les personnes, l'avarice est la forme la plus évidente du sous-développement moral » ; cf. aussi PAUL VI, Lettre apost. *Octogesima adveniens* (14 mai 1971), n. 9 : AAS 63 (1971), pp. 407-408.

(52) Cf. Const. past. sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 35 ; PAUL VI, *Allocution au Corps diplomatique* (7 janvier 1965) : AAS 57 (1965), p. 232.

(53) Cf. Encycl. *Populorum progressio*, nn. 20-21 : *l.c.*, pp. 267-268.

(54) Cf. Encycl. *Laborem exercens* (14 Septembre 1981), n. 4 : AAS 73 (1981), pp. 584-585 ; PAUL VI, Encycl. *Populorum progressio*, n. 15 : *l.c.*, p. 265.

(55) Encycl. *Populorum progressio*, n. 42 : *l.c.*, p. 278.

(56) Cf. *Praeconium paschale, Missale Romanum*, ed. typ. altera, 1975, p. 272 : « Il fallait le péché d'Adam que la mort du Christ abolit. Heureuse était la faute qui nous valut pareil Rédempteur ».

(57) CONC. ŒCUM. VAT II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium* n. 1

(58) Cf. par exemple S. BASILE LE GRAND, *Regulae fusius tractatae, interrogato XXXVII*, 1-2 : PG 31, 1009-1012, THÉODORE DE CYR, *De Providentia, Oratio VII* PG 83 665-6 S AUGUSTIN, *De Civitate Dei*, XIX, 17 : CCL 48, 683-685.

(59) Cf. par exemple S. JEAN CHRYSOSTOME, *In Evang. S Matthaei hom.* 50, 3-4 : PG 58, 508-510 ; S AMBROISE, *De Officiis Ministrorum*, Lib. II, XXVIII, 136-140 : PL 16, 139-141 ; POSSIDIUS, *Vita S Augustini Episcopi*, XXIV : PL 32, 53-54.

(60) Encycl. *Populorum progressio*, n. 23 : *l.c.*, p. 268 : « Si quelqu'un jouissant des richesses du monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui ? » (1 Jn 3, 17). On sait avec quelle fermeté les Pères de l'Église ont précisé quelle doit être l'attitude de ceux qui possèdent, en face de ceux qui sont dans le besoin ». Dans le numéro précédent, le Pape avait cité le n. 69 de la const. past. *Gaudium et spes* du Concile œcuménique Vatican II.

(61) Cf. Encycl. *Populorum progressio*, n. 47 : *l.c.*, p. 280 : «... un monde où la liberté ne soit pas un vain mot et où le pauvre Lazare puisse s'asseoir à la même table que le riche ».

(62) Cf. *ibid.*, n. 47 : *l.c.* p. 280 : « Il s'agit de construire un monde où tout homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchie des servitudes qui lui viennent des hommes... », cf. aussi CONC. ŒCUM. VAT. II Const. past. sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 29. Cette égalité fondamentale est un des motifs de base pour lesquels l'Église s'est toujours opposée à toute forme de racisme.

(63) Cf. *Homélie à Val Visdende*. Italie (12 juillet 1987), n. 5 :

L'Osservatore Romano, 13-14 juillet 1987; PAUL VI, Lettre apost. *Octogesima adveniens* (14 mai 1971), n. 21 : AAS 63 (1971), pp. 416-417.

(64) Cf. CONC. ŒCUM. VAT. II, Const. past. sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 25.

(65) Exhort. apost. *Reconciliatio et paenitentia* (2 décembre 1984), n. 16 : « Or, quand elle parle de situations de péché ou quand elle dénonce comme péchés sociaux certaines situations ou certains comportements collectifs de groupes sociaux plus ou moins étendus, ou même l'attitude de nations entières et de blocs de nations, l'Église sait et proclame que ces cas de péché social sont le fruit, l'accumulation et la concentration de nombreux péchés personnels. Il s'agit de péchés tout à fait personnels de la part de ceux qui suscitent ou favorisent l'iniquité, voire l'exploitent ; de la part de ceux qui, bien que disposant du pouvoir de faire quelque chose pour éviter, éliminer ou au moins limiter certains maux sociaux, omettent de le faire par incurie, par peur et complaisance devant la loi du silence, par complicité masquée ou par indifférence ; de la part de ceux qui cherchent refuge dans la prétendue impossibilité de changer le monde ; et aussi de la part de ceux qui veulent s'épargner l'effort ou le sacrifice en prenant prétexte de motifs d'ordre supérieur. Les vraies responsabilités sont donc celles des personnes. Une situation-et de même une institution, une structure, une société – n'est pas, par elle-même, sujet d'actes moraux ; c'est pourquoi elle ne peut être, par elle-même, bonne ou mauvaise » : AAS 77 (1985), p. 217.

(66) Encycl. *Populorum progressio*, n. 42 : l.c., p. 278.

(67) Cf. *Liturgia Horarum, Feria III Hebdomadae IIIae Temporis per annum, Preces ad Vesperas*.

(68) Encycl. *Populorum progressio*, n. 87 : l.c., p. 299.

(69) Cf. *ibid.*, nn. 13. 81 : l.c., pp. 263-264. 296-297.

(70) Cf. *ibid.*, n. 13 : l.c., p. 263

(71) Cf. Discours d'ouverture de la troisième Conférence générale de l'Épiscopat latino-américain (28 janvier 1979) : AAS 71 (1979), pp. 189-196.

(72) CONGR. POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Instruction sur la liberté chrétienne et la libération *Libertatis conscientia* (22 mars 1986), n. 72 : AAS 79 (1987), p. 586 ; PAUL VI, Lettre apost. *Octogesima adveniens* (14 mai 1971), n. 4 : AAS 63 (1971), pp. 403-404.

(73) Cf. Const. past. sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, II^e partie, chap. V, section II : « La construction de la communauté internationale » (nn. 83-90).

(74) Cf. JEAN XXIII, Encycl. *Mater et magistra* (15 mai 1961) : AAS 53 (1961), p. 440 ; Encycl. *Pacem in terris* (11 avril 1963), IV^e partie : AAS 55 (1963), pp. 291-296 ; PAUL VI, Lettre apost. *Octogesima adveniens* (14 mai 1971), nn. 2-4 : AAS 63 (1971), pp. 4 (2)-404.

(75) Cf. Encycl. *Populorum progressio*, nn. 3 9 : l.c., pp. 258. 261.

(76) *Ibid.*, n. 3 : l.c., p. 258.

(77) Encycl. *Populorum progressio*, n. 47 : l.c., p. 280 ; CONGR. POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Instruction sur la liberté chrétienne et la libération *Libertatis conscientia* (22 mars 1986), n. 68 : AAS 79 (1987), pp. 583-584.

(78) Cf. CONC. ŒCUM. VAT. II, Const. past. sur l'Église

dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 69 ; PAUL VI, Encycl. *Populorum progressio*, n. 22 : l.c., p. 268 ; CONGR. POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Instruction sur la liberté chrétienne et la libération *Libertatis conscientia* (22 mars 1986), n. 90 : l.c., p. 594 ; S. THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, IIa-IIae, q. 66, art. 2.

(79) Cf. Discours d'ouverture de la troisième Conférence générale de l'Épiscopat latino-américain (28 janvier 1979) : AAS 71 (1979), pp. 189-196 ; Discours à un groupe d'évêques polonais en visite « *ad Limina Apostolorum* » (17 décembre 1987), n. 6 : *L'Osservatore Romano*, 18 décembre 1987.

(80) Parce que le Seigneur a voulu s'identifier à eux (Mt 25, 31-46) et qu'il en prend soin tout spécialement (cf. Ps 12 [11], 6 ; Lc 1, 52-53).

(81) Encycl. *Populorum progressio*, n. 55 : l.c., p. 284 : « Ce sont [...] ces hommes et ces femmes qui faut aider, qu'il faut convaincre d'opérer eux-mêmes leur propre développement et d'en acquérir progressivement les moyens » ; cf. Const. past. sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 86.

(82) Encycl. *Populorum progressio*, n. 35 : l.c., p. 274 : « ... l'éducation de base est le premier objectif d'un plan de développement ».

(83) Cf. CONGR. POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Instruction sur quelques aspects de la « théologie de la libération » *Libertatis nuntius* (6 août 1984), *Avant-propos* : AAS 76 (1984), pp. 876-877.

(84) Cf. Exhort. apost. *Reconciliatio et paenitentia* (2 décembre 1984), n. 16 : AAS 77 (1985), pp. 213-217 ; CONGR. POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Instruction sur la liberté chrétienne et la libération *Libertatis conscientia* (22 mars 1986), nn. 38. 42 : AAS 79 (1987), pp. 569. 571.

(85) CONGR. POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Instruction sur la liberté chrétienne et la libération *Libertatis conscientia* (22 mars 1986), n. 24 : AAS 79 (1987), p. 564.

(86) Cf. Const. past. sur l'Église dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n. 22, JEAN-PAUL II, Encycl. *Redemptor hominis* (4 mars 1979), n. 8 : AAS 71 (1979), p. 272.

(87) Encycl. *Populorum progressio*, n. 5 : l.c., p. 259 : « Nous pensons que [ce programme] peut et doit rallier, avec nos fils catholiques et nos frères chrétiens, les hommes de bonne volonté » ; cf. aussi nn. 81-83. 87 : l.c., pp. 296-298. 299.

(88) Cf. CONC. ŒCUM. VAT. II, Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes *Nostra aetate*, n. 4.

(89) *Gaudium et spes*, n. 39.

(90) Cf. CONC. ŒCUM. VAT. II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 58 ; JEAN-PAUL II, Encycl. *Redemptoris Mater* (25 mars 1987), nn. 5-6 : AAS 79 (1987), pp. 365-367.

(91) Cf. PAUL VI, Exhort. apost. *Mariialis cultus* (2 février 1974), n. 37 : AAS 66 (1974), pp. 148-149 ; JEAN-PAUL II, *Homélie au sanctuaire marial de Zapopan*, au Mexique (30 janvier 1979), n. 4 : AAS 71 (1979), p. 230.

(92) Collecte de la Messe « *Pro Populorum progressionem* » : *Missale Romanum*, ed. typ. altera 1975, p. 820.

Vers la publication d'un nouveau Directoire œcuménique

Discours au Secrétariat pour l'Unité des chrétiens

Jean-Paul II a reçu le 5 février les membres de l'Assemblée plénière du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens. Répondant à l'adresse de son président, le cardinal Willebrands, il a prononcé le discours suivant (*).

Allocution du cardinal Willebrands

TRÈS SAINT PÈRE,

J'ai le grand honneur et la joie profonde de présenter à Votre Sainteté les participants à la session plénière du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens: les membres et consultants accompagnés des membres de notre bureau. Ils proviennent des cinq continents. Avec une disponibilité fraternelle et généreuse, ils ont répondu à notre invitation de se rendre à Rome pour nous offrir leur aide et leur compétence théologique et pastorale en vue de l'élaboration des normes et des orientations que nous voudrions proposer dans la phase actuelle de la recherche œcuménique.

A la lumière des expériences faites depuis le deuxième Concile du Vatican, et après la publication du nouveau Code de droit canonique, nous avons confronté nos points de vue sur une première ébauche de la révision du Directoire œcuménique. En effet, le nouveau Code, ayant repris et réordonné la plupart des normes existant en la matière, a rendu nécessaire une mise à jour de ce Directoire publié dans les années immédiatement postérieures au Concile. Le résultat de cet examen approfondi du projet de Directoire, dont la rédaction sera encore à perfectionner après la Plénière, devra être ensuite envoyé aux Conférences épiscopales pour qu'elles nous communiquent leurs réactions. De même, ce résultat sera transmis aux différents dicastères de la Curie romaine. Cette méthode de collaboration, qui a été aussi celle employée pour l'élaboration du Directoire précédent, assurera au texte une réelle consistance et une perspective ouverte sur les exigences de l'avenir. Nous souhaitons être en mesure d'approuver le texte définitif du Directoire lors de la prochaine session plénière prévue pour l'année 1989.

Même si la plus grande partie du temps a été consacrée à l'étude du projet de Directoire, nos membres et consultants ont aussi examiné les activités principales du Secrétariat

(* Texte original français dans *l'Osservatore Romano* du 6 février. Titre, sous-titres et notes de la DC.

pour l'Unité des chrétiens durant ces deux dernières années et quelques-uns des engagements les plus significatifs dans l'avenir prochain de nos relations avec les autres Églises et Communautés ecclésiales.

Au nom de tous les participants de la session plénière, je vous exprime, Très Saint Père, nos remerciements les plus chaleureux pour avoir bien voulu nous recevoir et nous adresser la parole.

Discours du Pape

FRÈRES ET FILS TRÈS CHERS DANS LE CHRIST,

1. L'âme remplie de joie, je remercie le cardinal Jean Willebrands pour les paroles par lesquelles il a bien voulu me présenter le travail de la session plénière du Secrétariat pour l'unité des chrétiens.

Je voudrais surtout remercier de tout cœur ceux qui, venus de diverses parties du monde et ayant quitté leurs occupations, ont mis à la disposition de l'Église catholique toute entière leur expérience, leur compétence, leur sollicitude pour l'avancement de la pleine unité de tous les chrétiens.

En effet, cet engagement commun, qui est une des priorités de l'action pastorale de notre temps, est requis directement par la volonté du Christ sur son Église, à savoir qu'elle soit signe et instrument de l'unité de tout le genre humain (cf. Jn 17, 21 ; *Lumen gentium*, 1). Le nouveau Code de droit canonique s'y réfère explicitement : « Il appartient au Collège des évêques tout entier et au Siège apostolique d'encourager et de diriger chez les catholiques le mouvement œcuménique dont le but est de rétablir l'unité entre tous les chrétiens, unité que l'Église est tenue de promouvoir de par la volonté du Christ. » (Can. 755, par. 1^{er}.) Or, la mise en œuvre d'un tel engagement, en raison de son ampleur, pour qu'il puisse avoir des effets dans la réalité, exige l'apport de compétences multiples et la connaissance exacte des situations locales variables.

Je vous suis donc profondément reconnaissant pour la réflexion commune que vous avez accomplie, à la lumière des impératifs évangéliques et dans la confrontation fraternelle et loyale des opinions des uns et des autres, pour trouver et formuler des orientations fondées en doctrine, répondant aux problèmes actuels et ouvertes sur l'avenir.

Trouver des voies nouvelles

2. Les rapports sur les activités les plus importantes réalisées par le Secrétariat pour l'unité, depuis la dernière session plénière, vous ont permis d'avoir une vue d'ensemble de la situation œcuménique présente, avec ses résultats positifs, avec ses problèmes et ses difficultés. Il s'agit en fait d'un vaste tour d'horizon qui englobe les relations avec les Églises d'Orient tout autant que celles avec les Églises et Communautés ecclésiales d'Occident. Ces relations comprennent des aspects communs, c'est certain mais aussi des aspects spécifiques et différents puisqu'il s'agit de sujets théologiques, de questions d'ordre historique et culturel, de situations sociologiques et politiques, d'attitudes psychologiques et d'implications pastorales : ce qui compose un panorama très varié. Dans ce contexte, une connaissance précise des problèmes et la ferme espérance qui ne déçoit pas ceux qui travaillent pour le Royaume de Dieu dans l'obéissance à la volonté du Seigneur offrent la possibilité de trouver des voies nouvelles et appropriées pour résoudre les questions héritées de l'histoire et qui divisent encore les chrétiens.

En considérant tout ce qui a été réalisé parmi les chrétiens, avec la grâce de Dieu, pour le rétablissement de la plei-

ne unité, soit à travers le dialogue théologique, soit par des relations de fraternité, nous sommes poussés à redoubler d'efforts à l'intérieur de l'Église catholique et avec les autres chrétiens en vue de progresser vers un accord dans la foi. Le Seigneur a béni les débuts de ce mouvement ; il nous a aidés jusqu'à maintenant en créant une situation tout à fait nouvelle dans les relations entre chrétiens ; il nous accordera encore son appui, j'en suis sûr, pour achever son dessein.

3. Vous avez étudié particulièrement, au cours de cette session, le projet d'une nouvelle édition du *Directoire œcuménique*.

Le deuxième Concile du Vatican avait demandé que les orientations pour la pratique de l'œcuménisme soient rassemblées dans un Directoire en vue de l'application des principes du Décret sur l'œcuménisme et des autres documents conciliaires ayant une incidence œcuménique.

Le Directoire, paru en deux parties, en 1967 et 1970 (1), a rendu de précieux services pour orienter, coordonner et développer l'effort œcuménique.

Le besoin d'orientations mises à jour

Depuis sa promulgation, d'autres documents ont traité directement ou indirectement des problèmes œcuméniques, tels que le « motu proprio » *Matrimonia mixta* (1970) (2), l'Instruction sur des cas particuliers d'admission d'autres chrétiens à l'Eucharistie dans l'Église catholique (1972) (3), le document sur la collaboration œcuménique aux niveaux national, régional et local (1975) (4), la Constitution apostolique *Sapientia christiana* sur les universités et les facultés ecclésiastiques (1979) (5), l'Exhortation apostolique *Catechesi tradendae* (1979) (6), et d'autres encore. De plus, le Code de droit canonique de 1983 a créé une situation nouvelle.

Tout cela exigeait une rédaction du Directoire qui tînt compte de l'ensemble, de sorte que la tâche pastorale de la promotion organique de l'unité en soit facilitée et menée de façon cohérente.

La première partie du Directoire œcuménique (1967, n. 2) avait déjà donné comme orientation de porter une attention constante à l'évolution de la situation œcuménique. De même, les nouvelles directives auront pour but d'aider à la promotion de l'unité « sans mettre un obstacle quelconque aux voies de la Providence et sans préjuger des impulsions futures de l'Esprit Saint » (*Unitatis redintegratio*, 24). On pourrait dire plus : le nouveau Directoire devrait lui-même être un moyen d'approfondir et de faire progresser de façon ordonnée la situation œcuménique.

Je souhaite donc que le travail que vous avez accompli en cette semaine de session plénière constitue le fondement doctrinal solide et l'orientation pastorale appropriée pour que ce nouveau projet puisse trouver sans tarder sa formulation définitive et qu'il soit bientôt promulgué.

(1) DC 1967, n° 1496, col. 1074-1090, et DC 1970, n° 1564, p. 519-527.

(2) DC 1970, n° 1563, p. 452-455.

(3) DC 1972, n° 1614, p. 708-711.

(4) DC 1975, n° 1680, p. 663-677.

(5) DC 1979, n° 1766, p. 551-561.

(6) DC 1979, n° 1773, p. 901-922.

L'ampleur du mouvement œcuménique, la multiplication des documents de dialogue, l'urgence ressentie d'une plus grande participation de tout le Peuple de Dieu à ce mouvement, et par conséquent la nécessité d'une information doctrinale exacte en vue d'un engagement juste, tout cela demande que l'on donne, sans tarder, des orientations mises à jour.

4. Lorsque vous retournerez chez vous, dans vos Églises locales, à vos engagements pastoraux, vous porterez certainement avec vous un écho des réflexions de ces jours destinées à approfondir la sollicitude et la préoccupation concrète pour le rétablissement de la pleine unité.

Vous rejoignant dans la prière, je demande au Seigneur de vous bénir, ainsi que tous ceux qui collaborent avec vous dans le service de l'unité.

Tout fanatisme est un échec

Homélie pour la clôture de la Semaine de prière pour l'unité

Jean-Paul II a présidé le 25 janvier au soir la concélébration de l'Eucharistie qui a marqué, en la basilique romaine de Saint-Paul-hors-Murs, la clôture de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Il a prononcé l'homélie suivante (*).

1. « Je suis juif, né à Tarse en Cilicie..., rempli de zèle pour Dieu, comme vous l'êtes tous aujourd'hui. » (Ac 22, 3.)

L'Église écoute à nouveau aujourd'hui le discours extraordinaire que l'homme enchaîné (Ac 22, 2) adressa un jour en hébreu, du haut des escaliers entre la tour et le Temple de Jérusalem, au peuple en émoi.

C'est un discours qui nous aide à comprendre la nouveauté bouleversante de notre foi, son caractère d'événement imprévisible, d'irruption fulgurante dans notre existence, remise en question et conduite à reconsidérer toutes les certitudes sur lesquelles elle se fondait auparavant.

« J'ai persécuté à mort cette nouvelle doctrine... », dit Paul (Ac 22, 4). Il est déconcertant de constater comment, parfois, la violence des passions humaines semble trouver un aliment justement dans le zèle pour Dieu. L'explication doit être cherchée dans la précarité d'un équilibre spirituel qui conduit le sujet à voir en toute « nouveauté » une menace, d'autant plus effrayante qu'elle apparaît moins homogène avec l'univers des significations qui, jusqu'ici, donnaient consistance à sa vie. Il arrive alors que, dans un semblable équilibre, fragile parce qu'il manque profondément d'assurance, il tende à se laisser aller bien vite à la violence, motivée — si la question est religieuse — par le zèle pour la religion. Mais il s'agit d'un zèle « non éclairé » (Rm 10, 2), comme le dira Paul lui-même jugeant, à la lumière de sa propre expérience, le comportement de ses compatriotes.

(*) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 27 janvier. Traduction, titre et sous-titres de la DC.

L'exemple de Gamaliel

2. Dans les Actes des Apôtres, nous trouvons au contraire un exemple de *zèle éclairé*, d'autant plus significatif qu'il s'exerce alors que se dessine désormais la tension entre la Synagogue et l'Église naissante. C'est l'exemple de Gamaliel, Docteur de la Loi (Ac 5, 34) qui, s'adressant aux Israélites, les exhortait en ces termes : « Ne vous occupez pas de ces gens-là, laissez-les. Car si leur entreprise ou leur œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-même ; mais si vraiment elle vient de Dieu, vous n'arriverez pas à la détruire. » (Ac 5, 38). C'est là la voix d'un homme vraiment enraciné dans le mystère, capable de porter en lui la *patience de Dieu dans l'histoire*. Le comportement de Gamaliel ne s'abandonne pas à un irénisme facile qui serait privé de convictions réellement fermes, et donc inconscient de l'enjeu comme de la menace qui pèsent constamment sur lui. Gamaliel est un homme plein de *zèle pour Dieu* ; il sait aller à la rencontre des crises inévitables de l'histoire avec cette confiance solide et sereine qui est celle de l'homme vraiment enraciné dans la lumière et dans l'amour de l'Éternel.

3. Le « zèle non éclairé » dont parle l'Apôtre est le fruit de l'insécurité anxieuse de l'amour aveugle, qui ne sait pas mûrir dans la connaissance du mystère.

Le fanatisme qui en découle est l'échec dans l'amour de Dieu.

Combien de fois dans l'histoire cet échec douloureux n'a-t-il pas laissé ses cicatrices dans le tissu invisible de l'unité de l'Église !

Combien de fois aussi, entre chrétiens, au lieu du discernement tranquille d'une foi solide parce que réellement ouverte au mystère, a prévalu une timidité anxieuse, prompte au refus — parfois au refus violent —, symptôme infaillible d'insécurité et de crise !

L'expérience de Paul de Tarse doit nous éclairer et raviver notre espérance. Son zèle fougueux et intolérant se heurte à la lumière qui l'aveugle et le jette à terre. Les yeux de son esprit s'ouvrent peu à peu à cette lumière, jusqu'aux hauteurs d'une vision entièrement nouvelle de toute chose, de sorte qu'au zèle ardent de son cœur se dévoilent les espaces infinis de l'amour.

Dans cette célébration eucharistique, nous souvenant des expériences historiques vécues, invoquons cette lumière sur toute l'Église.

4. Invoquons-la, soutenus par l'espérance. Le prophète Isaïe nous y invite avec les paroles tirées de la liturgie de ce jour : « Sur cette montagne, le Seigneur des armées préparera pour tous les peuples un festin de viandes grasses, un banquet de vins excellents... » (Is 25, 6.)

L'espérance des peuples, et spécialement celle du peuple que Dieu s'est choisi, s'exprime par le symbolisme très humain d'un banquet qui aura lieu à la fin de l'histoire, « sur la montagne ». Manger et boire sur cette montagne deviendra finalement pour l'homme *l'Eucharistie* ; cela sera vécu consciemment dans l'espace intérieur de cette action de grâce continue et spontanée dans laquelle, finalement, l'homme se trouvera lui-même en adhérant à la vérité qui le constitue.

La foi est l'aube de cette condition finale, libérée, de l'homme qui réalise pleinement dans l'amour sa vérité de créature.

Le banquet dont nous parle le Prophète se déroule dans une lumière dont la foi, dans sa pénombre, est l'anticipation attirante et en même temps l'attente ardente et la demande incessante.

Dans cette lumière, l'homme, à la fin, saura se recevoir lui-même et les choses *comme un don*, vivant la liberté suprême de la louange. « Il enlèvera sur cette montagne la voile de deuil qui couvrait la face de tous les peuples et le suaire qui ensevelissait toutes les nations. » (Is 25, 7.)

L'amour de l'homme, comme l'expérience de saint Paul nous aide à le comprendre, est prisonnier de ce *suaire* et se consume en vain dans la peur et la méfiance, dans la violence engendrée par la peur, jusqu'à ce qu'il reçoive au moins un rayon de la lumière divine.

Cette lumière, que « les îles attendent », s'est *dévoilée sur la Croix* dans ce mystère du Messie souffrant et abandonné, « scandale pour les juifs, folie pour les Gentils », dans lequel le regard de la foi reconnaît l'indispensable profondeur de l'amour de Dieu.

La montagne sur laquelle Dieu a déchiré la voile et préparé le banquet est, selon la foi de l'Église, celle sur laquelle a été plantée la Croix du Seigneur.

5. L'Église sait que son Seigneur a fait d'elle le héraut de cet événement : « Allez par le monde entier, prêchez l'Évangile à toute créature. » (Mc 16, 15.) A travers le personnage de Paul, elle rappelle et vénère l'exemple le plus grand d'une vie apostolique passée à accomplir ce commandement du Seigneur, une vie consumée dans une passion missionnaire nourrie par la révélation extraordinaire du « mystère caché dans les siècles », c'est-à-dire du dessein d'insérer toutes les nations dans l'héritage de la promesse, dans l'attente active du banquet final déjà commencé dans le mémorial de la mort du Seigneur.

Publication prochaine de deux documents

Sur les traces de Paul, l'Église a connu au cours des siècles des exemples admirables de zèle missionnaire, de *zèle pour Dieu*, enraciné dans un amour mûri des exemples de zèle pour la promesse en voie de réalisation. Au cours de cette année, nous rappellerons la conversion du prince Vladimir de Kiev et de son peuple, grâce à laquelle, avec l'entrée dans l'Église des Slaves de l'Est, la magnifique œuvre missionnaire des saints Cyrille et Méthode trouva son accomplissement idéal.

Le souvenir de cet événement si riche de conséquences pour la cause de l'Évangile mais aussi, nous pouvons bien le dire, pour la culture de la famille humaine, nous donnera l'occasion de réfléchir sur les devoirs qui attendent l'Église de nos jours, l'occasion aussi d'approfondir dans la foi le sens de son histoire passée et l'appel qui vient de l'histoire pour notre époque.

6. Dans le contexte de cette célébration qui conclut la *Semaine de prière pour l'unité des chrétiens*, notre pensée se

tourne en premier lieu vers l'Église-sœur du Patriarcat de Moscou, qui a assumé une grande partie de l'héritage chrétien de l'ancienne *Rus'* de Kiev. En cette heure solennelle de son histoire, la communauté catholique tout entière, en la personne de l'évêque de Rome, lui donne le baiser de paix du Seigneur.

Que le souvenir du baptême de saint Vladimir nous permette de raviver la conscience de ces liens de communion très étroits qui nous unissent déjà à nos frères orthodoxes, tout comme la conscience de leur importance pour la reconstruction de l'unité visible de tous les baptisés. Il ne peut échapper en effet à personne combien l'évangélisation de notre monde dépend, dans une mesure certaine, de l'unité de tous les chrétiens, d'Orient et d'Occident, comme un signe visible de l'amour de Dieu au travail dans l'histoire.

Aussi, je me réjouis, en rendant grâce à Dieu, des progrès constants de la compréhension réciproque avec toutes les Églises et Communautés ecclésiales avec lesquelles nous sommes en dialogue. Le progrès continu du mouvement œcuménique, malgré les difficultés d'une histoire aussi difficile, est en soi une indication claire de la volonté du Seigneur, à qui nous renouvelons sans condition notre obéissance.

7. Je veux rappeler tout particulièrement nos frères et sœurs de l'Église catholique ukrainienne, construite avec les pierres vivantes de leur foi, qui est liée à l'héritage de saint Vladimir. Obéissant à la voix de leur conscience, ils sont dans la pleine communion catholique tout en conservant l'héritage oriental. Le Concile Vatican II, grâce à son approfondissement ecclésiologique, a ouvert une nouvelle voie de rencontre avec l'Orient chrétien, avec lequel nous espérons aujourd'hui la pleine communion dans un avenir proche.

8. Je voudrais encore étendre mes souhaits de paix et de prospérité à toutes les chères populations — aux Russes, aux Ukrainiens, aux Biélorusses — parmi lesquelles vivent, comme une part essentielle de leur histoire et de leur culture, les communautés des fidèles orthodoxes et catholiques qui célèbrent, dans la mémoire du Millénaire, le commencement de leur histoire chrétienne.

Enfin, je confie à Marie, mémoire vivante des grands événements de l'Église tout au long de son histoire, ces réflexions par lesquelles j'ai voulu anticiper un peu le contenu de deux documents que je publierai prochainement : mon plus vif désir est que nous nous préparions tous à prendre part en esprit — en évaluant correctement la grande importance ecclésiale, œcuménique et culturelle de l'événement — à la grande fête de nos frères orthodoxes et catholiques, héritiers de saint Vladimir.

Que cet important anniversaire hâte la pleine réalisation de la prière de Jésus au Cénacle : « *Ut omnes unum sint...* Que tous soient un. » Amen.

Le Liban veut vivre et garder sa vocation historique

Homélie lors de la liturgie de rite syro-maronite

Le 2 février, fête de la Présentation de Jésus au Temple, le Pape a présidé dans la basilique Saint-Pierre de Rome la Divine Liturgie célébrée en rite syro-antiochien (ou syro-maronite). Il a été salué au début de la cérémonie par Mgr Nasrallah Pierre Sfêir, Patriarche d'Antioche des Maronites, et au terme de celle-ci par l'archevêque de Trivandrum des syro-malankars, Mgr Gregorios Thangalathil Jean-Paul II a ensuite prononcé une homélie (*).

Allocution du Patriarche maronite

TRÈS SAINT PÈRE,
CHERS FRÈRES ET SŒURS,

C'est la première fois dans l'histoire, croyons-nous, qu'un Souverain Pontife célèbre dans la basilique Saint-Pierre de Rome une messe selon le rite syro-antiochien des maronites.

Votre Sainteté a voulu affirmer par ce geste paternel la sollicitude et l'intérêt qu'elle a toujours eus pour les Églises orientales, parmi lesquelles l'Église maronite est l'une des premières à utiliser comme langue liturgique le syriaque, langue du Christ.

En même temps, Votre Sainteté a voulu, en cette année de jubilé marial, attirer l'attention sur les épreuves endurées tout au long de leur histoire par nos Églises d'Orient, en vue de préserver leur foi chrétienne et leur fidélité au Siègne de Pierre.

Parmi elles, rappelons que notre Église maronite a déjà mille trois cents ans d'existence. Comme les autres Églises sœurs et avec elles, les épreuves ne cessent, hélas, d'être son lot jusqu'à nos jours et c'est ce dont témoigne la réalité amère de la tragédie libanaise qui dure depuis treize ans. Mais notre foi en Dieu est inébranlable, et notre confiance fermement établie dans le patrimoine antiochien. Issu de siècles d'efforts, de sang et de larmes, ce patrimoine a été profondément enraciné dans notre terre par les Docteurs de la foi, les grands spirituels et tout un peuple laborieux qui chemine derrière les Éphrem, les Maroun et les Charbel.

(*) Texte italien dans *l'Osservatore Romano* du 4 février. Traduction, titre et sous-titres de la DC.

Il en est de même de notre foi dans l'intercession de la Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu et notre Mère. Elle a toujours été à nos côtés dans le dur combat que nous avons eu à mener, étendant sur nous, nos Églises et nos fidèles sa puissante protection.

Il y a enfin le crédit que nous faisons à la sollicitude que Votre Sainteté ne cesse de nous témoigner. Entre l'Inde et les côtes orientales de la Méditerranée, nos Églises trouvent en Votre Sainteté un appui sûr. Cet appui nous aide à rendre témoignage dans nos milieux aux valeurs évangéliques et à mettre en pratique la parole du Christ: «Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, en Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre.» (Ac 1, 8.)

En dépit de toutes les épreuves, nous sommes décidés, par la grâce de Dieu et avec la bénédiction de Votre Sainteté, à nous acquitter de notre mission. Aussi cette mission a-t-elle été portée par un grand nombre de fidèles dans les pays d'émigration. Mais ces fidèles ne cessent de regarder avec nostalgie vers leurs pays d'origine, notamment vers le Liban. Ils veulent l'aider à retrouver la sécurité et la paix et à reprendre sa place dans le concert des nations. Ils veulent aussi y promouvoir dans l'ère œcuménique que nous vivons, ce qui le caractérise, à savoir la convivialité qui doit régner entre ces deux grandes religions que sont le christianisme et l'islam. Ainsi le Liban redeviendra ce qu'il a toujours été: une terre de tolérance, de justice, de charité et de liberté.

En remerciant Votre Sainteté pour son geste paternel, nous implorons pour nos Églises syro-antiochiennes et pour le Liban en particulier, votre bénédiction. Nous demandons à Dieu, par l'intercession de Notre-Dame du Liban, de vous garder à la tête de l'Église, comme pionnier de la charité et héraut de la justice et de la paix dans le monde.

Homélie du Pape

«Quand vint le moment de la purification selon la Loi de Moïse, ils amenèrent l'Enfant à Jérusalem pour l'offrir au Seigneur.» (Lc 2, 22.)

1. Le Christ Jésus, l'Emmanuel, *entre aujourd'hui dans le Temple* construit de main d'homme. La recherche de Dieu, le désir de louer sa grandeur et sa gloire, ont édifié une maison où le mystère divin pourrait habiter au milieu des hommes. Le croyant sait bien que rien n'est en mesure de contenir l'auteur de la vie. Chaque génération répéta donc les paroles de Salomon: «Mais est-il vrai que Dieu habite cette terre? Voici, les cieus et les cieus des cieus ne peuvent te contenir, et encore moins cette maison que j'ai construite.» (1 R 8, 27.) Le Temple devient alors *le lieu de la supplication et de l'écoute*, où le cœur de l'homme, qui a besoin de signes pour s'accrocher à l'immatériel, déverse les anxiétés et les attentes de sa vie en en faisant une prière adressée au Miséricordieux: «Nuit et jour, que tes yeux soient ouverts sur cette maison, sur le lieu dont tu as dit: ici sera mon Nom! Écoute-nous du haut de ta demeure, du haut du ciel; écoute et pardonne!» (1 R 8, 29-30.)

Aujourd'hui, c'est Dieu lui-même qui entre dans le Temple, lui qui est infiniment plus grand que le Temple: à

l'effort humain pour construire une demeure à Dieu correspond la « condescendance » divine. Aujourd'hui, *l'immensité de Dieu entre dans la pauvreté d'une demeure humaine* et le Dieu-enfant est offert au Père éternel.

Les trésors de la tradition antiochienne

1. Très chers frères et sœurs, fils et filles de la glorieuse tradition antiochienne qui unit Syriens et Maronites, et montre chez les Malankars la fécondité d'un christianisme capable d'accueillir et de mettre en valeur des cultures mêmes lointaines, vous célébrez aujourd'hui avec nous cet événement de salut. La liturgie maronite exalte par des paroles très élevées le mystère sublime de ce jour: « Fils éternel, par ta naissance selon la chair tu as éloigné des hommes la malédiction, puis tu es entré dans le Temple, porté dans les bras de la Vierge, ta Mère... Accorde-nous d'être le temple où tu demeures. » (*Prière du soir.*) « Tu es l'espérance que les justes ont attendue, désireux de la voir; tu es entré dans le Temple comme une offrande pour les hommes; Syméon t'a vu, t'a reconnu, t'a porté dans ses bras et t'a béni. Accorde-nous de te voir en tout homme et de te reconnaître en tout événement. » (*Prière du matin.*)

Très chers frères et sœurs, vous êtes ici aujourd'hui pour témoigner des trésors spirituels d'une ancienne tradition très vivante. Une tradition qui s'est profondément enracinée au Liban, pays particulièrement cher au cœur de l'Église et du Pape. Une terre biblique, jardin de délices, chantée comme un lieu de bénédiction et qui souffre aujourd'hui d'un état de guerre qui semble ne pas connaître de fin. Une effrayante furie destructrice bouleverse ce petit pays qui, mille fois frappé, tente mille fois de renaître à une vie nouvelle.

Oui, le Liban veut vivre, il veut retrouver cette valeur de civilisation et cette réalité de convivialité et de collaboration entre des cultures et des traditions diverses, qui est sa vocation historique.

Nous devons souhaiter ardemment que les Libanais puissent rétablir la physionomie originale de leur pays tant aimé et si tourmenté.

Nous devons espérer que les pays qui ont à cœur le sort du Liban, comme tous ceux qui ont la possibilité d'apporter leur contribution, voudront eux aussi collaborer pour permettre la solution tant souhaitée dans la paix et la justice. Une solution d'autant plus urgente dans une période toujours plus marquée par d'immenses souffrances qui n'épargnent aucune communauté et mettent en danger tous les citoyens.

Je fais appel aux Libanais, à tous les Libanais de foi religieuse, de culture et de traditions diverses, afin qu'ils veuillent être conscients que la paix et la réconciliation sont le fruit d'un effort de justice, de compréhension et de charité à l'égard de tous.

Aujourd'hui, en signe de participation, j'ai voulu célébrer avec vous cette Eucharistie dans votre rite. Y prennent part aussi les religieux et les religieuses du diocèse de Rome. Nous prions avec vos mots, parce que tout peuple a dans l'Église son temple et sa demeure: l'Église de Rome et les Églises de tradition syro-antiochienne, unies dans la commune profession de foi et dans la fraction du pain, annon-

cent au monde la Pentecôte de l'Esprit, où toutes les langues chantent l'unique mystère de l'amour divin.

La présence de la lumière de Dieu

3. « Et toi, une épée transpercera ton âme. » (Lc 2, 35.) Marie, l'Arche d'Alliance, offre son Fils dans le Temple. La prophétie du vieillard Syméon l'unit, elle aussi, à la mission de son Fils: la lumière qui éclaire les nations devient l'épée de la vérité, tranchante et d'une exigence infinie. Nulle fausseté, nulle duplicité, nulle tergiversation ne peuvent coexister avec la foi en cet Enfant saint, « signe de contradiction, afin que soient révélées les pensées de nombreux cœurs » (Lc 2, 34 et s.).

La Croix emblème de contradiction, se trouve déjà à l'arrière-plan. Et cependant la tradition syrienne aime revêtir ce signe d'une lumière de gloire, en faisant l'instrument de l'entrée dans le Royaume. La Croix devient le pont qui surplombe la mer de feu, qu'empruntent ceux qui ont laissé ce monde: « Que ta Croix — chante votre liturgie maronite — soit le pont par lequel les fidèles défunts, revêtus du baptême, sont conduits au port de la vie éternelle. » (*Mazmoro*, première lecture de la liturgie des défunts.)

En cette année qui lui est consacrée et dans laquelle s'insère si opportunément cette liturgie, Marie est particulièrement présente au mystère que nous célébrons. Elle est présente parce que ses bras maternels présentent à Dieu le Verbe incarné. Elle est présente, en cet instant liturgique que nous sommes en train de vivre, par le lien intime qui l'unit à l'Eucharistie. « Marie nous a donné le pain du repos au lieu du pain de douleur qu'Ève nous avait procuré. » (*Hymne sur le pain azyme*, 6.)

Quel splendide témoignage d'amour à l'égard de la Vierge Mère nous transmet la tradition syrienne! À votre sensibilité, qui est tellement partie prenante dans la lutte entre les ténèbres et la clarté et ravie dans la contemplation de la lumière céleste, Marie se présente elle aussi comme celle qui est habitée par la lumière divine, capable de transfigurer et de purifier la pesanteur de l'opacité humaine. « Comme dans un œil — ce sont encore des paroles de saint Éphrem —, la lumière a fait sa demeure en Marie, a rendu son esprit lucide, sa pensée éblouissante, sa compréhension pure, faisant briller sa virginité. » (*Hymne sur l'Église*, 36.) Votre liturgie, sans cesse tendue vers l'affirmation de la lumière divine qui descend d'en haut, voit vraiment en la Mère de Dieu le buisson ardent où se cache et en même temps se manifeste la splendeur divine.

Vie monastique et absolu de Dieu

4. Très chers religieux et religieuses, venus à ce traditionnel rendez-vous de prière, comment ne pas tirer profit de la célébration d'un rite si suggestif et si profondément spirituel, pour recueillir de la tradition du christianisme syriaque une nouvelle occasion de méditer sur la vie religieuse? Le monde syrien n'est-il pas particulièrement insigne par la valeur et la profondeur de sa vie monastique? Fidèle à l'Écriture comme source de toute spiritualité, le moine sy-

riaque est tout tendu vers la radicalité du *quaerere Deum*, avec toute la pluriformité pleine d'imagination de sa nature perpétuellement en éveil dans l'attente du Seigneur Jésus. Par son *Marana tha*, cette sensibilité proclame une poignante nostalgie de Dieu, un besoin intime de se préparer à la rencontre avec lui, de rendre le pied agile, les reins ceints et la veille vigilante parce que lui, le Seigneur ressuscité, va venir. Continuellement tendue entre l'obscurité des événements historiques souvent pénibles, dans une existence dont elle perçoit de manière dramatique les limites, l'âme syrienne s'élance dans le ciel de la liberté, dans cette recherche de l'absolu sans compromissions qui a toujours distingué le « peuple du pacte », jusqu'à la rigueur d'un Charbel et d'une Rafqa.

Chers frères et sœurs, n'y a-t-il pas précisément, à la base de la vocation religieuse, cette tension pour être dignes des derniers temps ?

Du trésor de cette ancienne tradition, tellement marquée par la préparation amoureuse de la rencontre de l'Époux, naît un engagement à redécouvrir la radicalité de votre témoignage de foi, la spécificité de votre être dans l'Église et dans le monde, ce sacrement du Royaume qui vient.

La paix intérieure

5. De cette histoire du monachisme oriental, je voudrais tirer très synthétiquement trois incitations parmi les nombreux enseignements possibles, qui me semblent particulièrement importants pour la vie religieuse d'aujourd'hui : *être religieux* signifie rechercher, jour après jour, avec fidélité et ténacité, *l'équilibre intérieur*. Le monachisme a été à cet égard une école exigeante. Le monachisme syrien, en particulier, a sondé avec une précision pleine de maturité les profondeurs du cœur, montrant une connaissance vraiment admirable de ce qui habite au plus profond de l'homme. Cette recherche de la paix intérieure est même définie comme « la vraie philosophie », qui se signale par une tonalité vraiment pratique : il s'agit de connaître progressivement, avec patience, ce qui vit à l'intérieur de nous-mêmes ; d'accorder, en les harmonisant, les diverses composantes de notre personne qui font de nous une personne originale et unique. La sainteté passe par « la réconciliation de l'âme et du corps », comme l'affirme Théodoret (*Therap.* XII, 53). Cela fait surgir cette modération de l'âme que Théodoret identifie avec la « douceur ».

N'est-ce pas là un aspect profondément humain de l'ascèse ?

Et la sainteté ne naît-elle pas d'un cœur vraiment réconcilié qui, par sa limpidité intérieure, révèle la pleine réalisation de la personne ?

Le besoin d'un « père spirituel »

6. De plus, et dans cette perspective, un élément d'une grande importance est *la paternité spirituelle*. Le monachisme ne cesse de voir dans le père spirituel le vrai guide sur le chemin de la sainteté.

Ce n'est pas tant la Règle froide qui convertit le cœur que

l'exemple et le conseil, rendus d'autant plus acceptables qu'ils sont personnalisés, qu'ils se rapportent aux traits particuliers de chaque individu. Il est préoccupant d'observer combien cette école d'humanité a pu, parfois, tomber en désuétude dans l'Église. Au contraire, il est très important que les religieux et les religieuses cultivent cette référence constante pour leur propre croissance humaine et spirituelle parce qu'il est difficile de vivre les engagements exigeants de la consécration sans un guide qui connaisse notre cœur, qui nous soutienne par la sagesse qui lui vient de l'Esprit, qui nous reconforte par sa grandeur d'âme puisée à la fontaine de toute paternité, c'est-à-dire Dieu qui nous a appelés. Et une fois formés à l'école de l'Esprit, les religieux et les religieuses, précisément, ne peuvent-ils pas devenir une source précieuse de conduite spirituelle pour les laïcs également assoiffés de Dieu et qui ont besoin d'une référence sûre dans leur itinéraire spirituel ?

N'est-ce pas là une perspective d'une grande valeur pour l'avenir de la vie religieuse ?

7. Enfin, le moine est *l'homme de la confiance en Dieu* portée jusqu'à ce qui, aux yeux des hommes, peut apparaître comme de la témérité. Ainsi naît la *parrhesia*, l'audace qui découle de l'intimité divine et sait élever la voix, devant quelque injustice que ce soit, au nom de cette vérité que craignent tant les puissants et les oppresseurs.

Un cœur pur saura donner à cette liberté intérieure désarmée la force de témoigner de la radicalité d'un Évangile vécu sans compromissions.

8. Ainsi, la troupe bienheureuse des moines d'Orient, appelés « ceux qui ne dorment pas », les « veilleurs », tout comme les anges, *nous parle aujourd'hui*. Des Églises syriennes, des communautés de la lumière et de l'attente, se lève vers nous la voix du Feu et de l'Esprit qui parla un jour en Marie, qui parle aujourd'hui dans les sacrements de l'Église. C'est encore Éphrem qui s'en fait l'écho pour nous :

« Dans le sein qui te porta, tu es Feu et Esprit. Le Feu et l'Esprit sont dans le fleuve où nous fûmes baptisés. Le Feu et l'Esprit sont donc dans notre baptême ; dans le pain et le calice sont le Feu et l'Esprit. » (*Hymne sur la foi*, 10.)

Marana tha : Seigneur, espérance du monde, viens !

Affecter les ressources au développement et non à l'armement

Allocution au Fonds international pour le développement agricole

Accompagné du cardinal Casaroli, secrétaire d'État, et de plusieurs responsables de la diplomatie vaticane, Jean-Paul II s'est rendu le mardi 26 janvier dans le quartier romain de l'EUR, où le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) fondé en 1974, a son siège. Il a été accueilli par le président de l'Organisation, M. Idriss Jazairy, par Mgr Agastino Ferrari-Toniolo, Observateur permanent du Saint-Siège près la FAO, ainsi que par le Premier ministre italien, M. Giovanni Gorla, qui était accompagné des ministres italiens des Affaires étrangères et de l'Agriculture. Jean-Paul II a prononcé le discours suivant (*). À la fin de cette séance solennelle, les représentants de cinq nations membres de la FIDA, le Laos, la Tanzanie, le Panama, le Qatar et la Belgique, ont pris la parole pour remercier le Pape de son action en faveur de la paix.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES
DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE,
MESSIEURS LES MINISTRES,
MESSIEURS LES DÉLÉGUÉS ET REPRÉSENTANTS PER-
MANENTS DES ÉTATS-MEMBRES,
MESDAMES, MESSIEURS,

1. J'ai accueilli bien volontiers l'invitation que vous m'avez adressée, monsieur le Président, au nom des représentants des cent quarante-deux États membres du Fonds international pour le développement agricole (FIDA), à participer à la célébration solennelle marquant le dixième anniversaire de la création de cette Organisation intergouvernementale.

L'institution récente du Fonds ne l'a pas empêché d'assumer un rôle important dans le vaste effort de solidarité entrepris par les nations dans cette seconde moitié du XX^e siècle. Et votre Organisation occupe une place particulière parmi les institutions internationales qui caractérisent désormais la vie des peuples.

À l'avenir, lorsqu'on évoquera l'époque où nous vivons peut-être se rappellera-t-on les problèmes et les diver-

gences multiples, ou les trop nombreux conflits, ou encore le développement scientifique et technique saisissant; mais on soulignera aussi que ce temps a été celui de la solidarité internationale, grâce aux efforts déployés pour affronter et résoudre les problèmes posés à l'échelle de l'humanité, et grâce également aux organisations innombrables créées au cours de cette période. On aura beaucoup travaillé dans les domaines de la paix, de la justice, de la coopération économique, culturelle et scientifique, des droits de l'homme, de la santé publique ou de la faim. De tels efforts ne peuvent être vains. Comment seraient-ils oubliés par les générations futures?

Des millions de personnes meurent de faim

2. Le Fonds international pour le développement agricole, qui a choisi il y a cinq ans comme siège définitif la ville de Rome, chère au monde entier pour son exceptionnelle richesse de tradition religieuse et humaine, s'intègre dans le système des institutions spécialisées des Nations Unies qui ont précisément pour fin de réunir et d'utiliser des ressources financières en faveur de projets et de programmes concernant l'agriculture et l'alimentation.

Le Saint-Siège, qui attache une particulière importance au développement pacifique et solidaire de la communauté internationale, encouragea dès l'origine le projet d'une institution consacrée spécifiquement au soutien financier des initiatives individuelles ou collectives de coopération dans les régions les plus défavorisées; et il ne manqua pas d'en suivre l'évolution car cette initiative paraissait capable de contribuer dans une large mesure à la lutte contre la faim et la malnutrition.

3. Le grave problème de la faim, qui tourmente aujourd'hui encore tant de régions du monde, ne peut, en effet, être résolu seulement par l'intervention des pays producteurs de denrées alimentaires; une solution efficace ne sera trouvée que si l'on stimule les ressources humaines considérables des travailleurs agricoles, des pêcheurs et des éleveurs, à qui font défaut les moyens économiques et techniques nécessaires. Pour cela, il importe que la répartition des aides, la rétribution du travail productif tiennent le plus grand compte des exigences de la justice sociale et favorisent la coopération de tous. De fait, nul ne peut lutter seul contre des facteurs écologiques contraignants tels que les conditions atmosphériques défavorables, la sécheresse prolongée, les parasites, ou contre les incroyables dégradations de la terre dues aux interventions humaines inconsidérées ou à l'incurie.

Mais le soutien du Saint-Siège au FIDA est aussi d'ordre moral car, pour de nombreux pays, cette Organisation représente un moyen concret d'assumer leurs responsabilités à l'égard du développement des pays les plus pauvres: on fournit à des catégories entières de travailleurs les moyens de lutter eux-mêmes contre la faim et la malnutrition. Ainsi ces hommes et ces femmes utilisent mieux leurs capacités et affirment leur dignité.

4. Dans le même ordre d'idées, le FIDA constitue une ins-

(*) Texte original français dans *l'Osservatore Romano* du 27 janvier. Titre et sous-titres de *la DC*.

titution originale en raison des critères qu'ils s'est donnés pour déterminer les contributions financières en fonction des possibilités économiques réelles et du développement de chacun des pays-membres, répartis en trois groupes distincts. De même, l'affectation des ressources financières est proportionnée aux possibilités d'utilisation par les pays bénéficiaires. Face aux pénuries les plus graves ou aux crises aiguës, on prévoit des facilités de crédit et des dons gratuits.

Les objectifs du Fonds, cependant, ne se réduisent pas à l'attribution de crédits ou de dons, mais ils comprennent l'étude de la situation économique mondiale. Nous sommes tous convaincus que, malgré les efforts des Organisations internationales et les résultats déjà acquis, des continents entiers se trouvent devant la nécessité impérieuse d'améliorer les conditions de vie et de travail de centaines de millions de personnes. En décembre 1986, au cours de la dixième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, son président soulignait le fait qu'en Asie, par exemple, des dizaines de millions de personnes continuent à souffrir de la faim et vivent sans pouvoir espérer une amélioration. En Afrique, le problème de la survie est d'une ampleur catastrophique, et en Amérique latine une partie importante de la population reste à l'écart du développement, en d'impressionnantes zones de misère. Et ces situations se prolongent malgré une augmentation notable de la production alimentaire mondiale au cours des dernières années.

La coopération internationale est indispensable

5. En 1967, mon prédécesseur Paul VI, dans son Encyclique sur le développement des peuples, désignait, parmi les fins à poursuivre, « le passage, pour chacun et pour tous, de conditions moins humaines à des conditions plus humaines » de vie (n. 20) ; il rappelait les carences matérielles, l'exploitation des travailleurs ; il indiquait aussi d'autres objectifs : assurer à tous la possession du nécessaire, vaincre les fléaux sociaux, travailler au service du bien commun (cf. n. 21).

Face à de tels objectifs, on ne peut s'en remettre aux seules initiatives individuelles ou au libre jeu de la concurrence. Jean XXIII avait déjà affirmé, dans son Encyclique sociale *Mater et Magistra*, la nécessité de programmes concertés pour encourager, stimuler, coordonner l'action des individus et des corps intermédiaires (cf. AAS 53, 1961, p. 414).

6. Désormais, à côté des collaborations bilatérales, les collaborations multilatérales prennent une portée particulière, car elles peuvent faire surmonter les risques de néocolonialisme ou les craintes d'hégémonies stratégiques, dans des situations où sont privilégiés des intérêts politiques, militaires, économiques ou idéologiques, au détriment des besoins humains des populations.

La *liberté*, le *respect mutuel* et le principe de l'*égalité*, de même que le développement de la *coopération internationale*, font partie des fins reconnues par les pays membres des Nations Unies. Ces objectifs restent toujours à poursuivre et à défendre, leur réalisation dépend de la vitalité des relations internationales ; elle est entravée par les crises ; elle

est annulée sous les effets de la violence ; mais elle progresse dans l'estime et la confiance mutuelles ; elle est favorisée par la volonté commune de l'effort ; elle bénéficie du climat de détente entre les différents pays.

Un appel à tous les gouvernements

7. Le dixième anniversaire de l'institution du FIDA, célébré aujourd'hui, fournit une occasion privilégiée de vérifier la tâche accomplie et, en même temps, de poser des jalons pour l'avenir. En effet, le rôle que le Fonds entend jouer sera d'autant plus dynamique qu'on aura réaffirmé la volonté commune de mettre en œuvre les idéaux déclarés il y a dix ans.

Nous sommes témoins d'un processus de détente internationale, marqué par un premier accord de désarmement effectif conclu entre les États-Unis d'Amérique et l'Union soviétique, et nous voulons espérer qu'il s'agit là des prémices d'un désarmement plus radical. Mais tout cela n'aurait pas de sens si l'on ne parvenait pas à un degré plus grand de coopération économique bénéficiant aux régions les plus défavorisées du monde. Il semble donc logique que les ressources immenses investies dans la constitution d'arsenaux atomiques ou dans l'acquisition d'armes dites conventionnelles soient massivement affectées au développement des pays les plus pauvres.

Ce que j'ai eu l'occasion de dire récemment au corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, je voudrais le réaffirmer ici : le *processus de paix* et de détente internationale requiert la *justice*, la *sauvegarde des droits* des personnes et des peuples, le *développement*. C'est pourquoi le slogan lancé par Paul VI il y a vingt ans reste valable : « Le développement est le nouveau nom de la paix. » Il montre dans quel sens doivent se diriger les efforts de tous au cours des années qui viennent.

De cette tribune, en présence des représentants distingués des nombreux États membres du Fonds, je voudrais adresser un appel à tous les gouvernements, afin que chacun, suivant ses possibilités politiques et économiques, collabore à cette œuvre majeure : *donner à la paix le nom du développement*. Un développement qui respecte les rythmes de croissance et les valeurs de tout peuple et de toute culture. Un développement qui signifie la victoire sur les maladies endémiques, la victoire sur les formes de pauvreté qui blessent l'humanité, la victoire sur la faim, « l'urgence des urgences » (Discours au corps diplomatique, 9 janvier 1988). Un développement qui soit vraiment à la mesure de l'homme et de sa dignité.

La famille humaine passe avant le profit

Ne plus voir des populations entières mourir parce qu'elles manquent du nécessaire, ce n'est pas une utopie, c'est une espérance. Nous sommes responsables de sa réalisation. Il faut oser renoncer à d'excessives dépenses militaires pour consacrer le maximum de ressources à la coopération économique, sociale, agricole, sanitaire, culturelle, scientifique. Le développement dépend de la possibilité

qu'auront les travailleurs, spécialement les plus marginalisés, de s'associer pour une coopération productive, pour commercialiser les fruits de leur labeur. Il dépend de la manière dont nous placerons avant la recherche du profit le respect de l'égalité de toute la famille humaine, afin que l'homme ne soit pas considéré comme un instrument ni les peuples les plus pauvres comme de simples fournisseurs de matières premières. Le respect que nous aurons pour l'humanité, aujourd'hui humiliée par la carence et la misère, ne sera sincère que si les sociétés les plus développées aident concrètement le développement des plus déshéritées.

Il est toutefois nécessaire que la générosité des pays les plus riches ne diminue pas ; qu'une confiance nouvelle naisse entre les pays les plus développés et ceux qui sont en voie de développement ; que l'on renonce à toute tentation hégémonique ; que les administrations concernées fassent preuve d'une parfaite rigueur dans l'usage des financements et des crédits ; que l'on ait la volonté réelle d'obtenir un développement social et humain des peuples.

8. Dans cette perspective, l'Église désire apporter son soutien et sa contribution à ceux qui se font les promoteurs du progrès de la justice sociale et de l'amélioration de la vie économique internationale. L'Église, dans ce domaine, ne propose pas des solutions théoriques ou techniques. Cependant, elle tient à rappeler que toutes les solutions retenues doivent être bien adaptées aux situations concrètes qu'elles concernent. C'est précisément pour respecter ce critère qu'en 1984, lors de la création de la Fondation pour le Sahel, j'ai estimé essentiel que les Églises locales étudient et administrent les projets de développement prévus dans une région si durement éprouvée par les calamités naturelles. Elles participent ainsi, dans la complémentarité, aux efforts des populations, en donnant la priorité à la formation des Africains eux-mêmes, afin de les rendre plus à même de lutter contre la sécheresse et la désertification progressive. Bien que modeste et récente, l'initiative commence à porter des fruits ; l'espérance est rendue à des communautés qui redeviennent responsables de l'avenir de leur terre. Je souhaite que votre Organisation, dont le but est de favoriser le développement international, ne se contente pas d'attribuer les moyens financiers dont elle est dotée, mais qu'en même temps elle donne confiance à toutes les populations éprouvées par d'interminables souffrances.

9. Monsieur le Président, dans mon intervention j'ai voulu rappeler les objectifs et l'esprit de l'action menée par l'Organisation que vous présidez, et proposer quelques critères essentiels pour le travail important que doit accomplir le Fonds international pour le développement agricole.

J'ai l'assurance que, grâce à son expérience d'une décennie, le FIDA ne manquera pas de donner à son action une impulsion nouvelle, dans la claire conscience des objectifs humanitaires et sociaux impliqués par sa finalité propre. Et cette activité serait impossible sans les contributions financières et techniques des pays qui y participent. Je voudrais donc saisir cette occasion pour exprimer toute mon estime aux gouvernements qui ne manquent pas, et qui ne manqueront pas, d'apporter leur contribution généreuse.

La responsabilité du développement humain des régions

les plus démunies, en particulier de celles qui essaient d'arriver à une capacité de production alimentaire suffisante, c'est la responsabilité de tous. Aucun d'entre nous ne peut s'en estimer dégagé tant qu'il existe des hommes et des femmes qui manquent du nécessaire. Le FIDA, dans ces conditions, pourra réellement être un signe vivant de la volonté commune de donner à la convivialité humaine un avenir et une espérance plus assurés.

Je souhaite, monsieur le Président, que l'activité déployée par votre organisation dans cet esprit connaisse d'heureux résultats au cours des années à venir. Et je demande au Très-Haut de bénir vos efforts au service de l'homme.

La décision économique doit tenir compte des exigences de la solidarité fraternelle

Allocution à un groupe de chefs d'entreprise français

Le 18 décembre, le Pape a reçu en audience douze chefs d'entreprise français qui se rencontrent régulièrement depuis plusieurs années dans le cadre du groupe « Pensée fondamentale et décision des dirigeants ». Ce groupe, organisé par la Société internationale des conseillers de synthèse » à Paris, a pour but de réfléchir sur les répercussions humaines des décisions prises par les chefs d'entreprise, en insistant notamment sur la dimension spiritualiste de ces décisions. Ils ont présenté les résultats de leurs travaux au Pape Jean-Paul II, qui a prononcé l'allocution suivante (*).

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES, MESSIEURS,

1. Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue dans cette maison, alors que vous venez prendre contact avec le Saint-Siège dans le cadre des réflexions que vous avez menées en commun sur le thème général du rapport entre les décisions des dirigeants et la pensée fondamentale. Réunissant les compétences diverses de dirigeants économiques, de hauts fonctionnaires et d'universitaires, vous êtes naturellement conduits à établir un diagnostic nuancé sur le monde où vous devez agir.

En effet, comment pourrait-on prendre la responsabilité de décisions qui ont de réelles répercussions humaines, sans

(*) Texte original français dans l'*Osservatore Romano* du 19 décembre. Titre de la DC.

tenter de discerner les courants qui marquent notre époque? Je sais que vous avez ces jours-ci des entretiens approfondis avec certains de mes principaux collaborateurs. Dans le cadre de cette rencontre nécessairement brève, je voudrais simplement vous inviter à poursuivre vos recherches.

2. On est naturellement sensible aujourd'hui à tout un ensemble de nouveautés qui affectent la vie de la société et très directement l'activité économique. Les possibilités ouvertes par le développement scientifique et technique peuvent griser, mais il reste à contrôler la fragilité nouvelle des équilibres et à répartir avec justice les richesses produites. Par ailleurs, on met beaucoup de notions disparates sous le terme de « modernité » : il ne faudrait pas que l'individualisme triomphant que cette notion recouvre souvent devienne une cause de renoncement aux solidarités naturelles des personnes les unes à l'égard des autres ou d'un isolement déshumanisant. Que l'homme utilise pleinement son intelligence, son énergie, mais qu'il ne les galvaude pas, qu'il ne prenne pas le risque de perdre sa propre dignité! Un regard objectif sur des comportements trop courants permet de saisir l'urgence d'une réflexion d'ordre éthique lucide, et d'autant plus exigeante que c'est l'amour de l'homme qui l'inspire.

3. Le caractère international de vos expériences me dispense d'insister sur la nécessité de travailler sans relâche à de meilleures relations entre les peuples et les nations. Les grands clivages portent en eux des menaces que vous connaissez. Ne faudrait-il pas que tous sachent passer d'une analyse des données chiffrées à un regard sur les hommes que cela concerne? Ne faudrait-il pas que l'on ait le courage de dire à haute voix que les déséquilibres des échanges sont le reflet de disparités terribles dans les moyens de vivre ou de survivre, d'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre, d'un groupe social à l'autre?

4. Si l'Église pose de pareilles questions, c'est parce qu'elle reçoit la mission, de par la révélation de Dieu, d'éclairer l'homme sur sa vocation, sur les valeurs irremplaçables qui font sa dignité; c'est parce qu'elle a la certitude que l'être humain ne peut s'épanouir sans une libre rencontre avec Dieu, son Créateur et son Sauveur. Le fait religieux ne se réduit pas à un facteur observable parmi d'autres; la foi religieuse unifie toute l'existence autour des valeurs essentielles. Dans une telle perspective seulement, il est possible d'accéder à une pensée justement nommée « fondamentale ».

5. Mesdames, messieurs les orientations que je viens de suggérer brièvement rejoignent, j'en ai l'assurance, vos préoccupations: votre visite en témoigne. Je vous remercie d'être venus auprès du successeur de Pierre. Avec confiance je forme le vœu que les dirigeants d'aujourd'hui aient la capacité d'intégrer de plus en plus clairement dans leurs motivations les facteurs humains les plus importants et les exigences de la solidarité fraternelle, tant dans les domaines économiques et institutionnels que du point de vue culturel, éthique et spirituel.

Que Dieu vous aide et vous bénisse, ainsi que tous ceux qui vous entourent!

La prière est nécessaire à une vraie pastorale des vocations

Message pour la Journée mondiale des vocations ()*

VÉNÉRABLES FRÈRES DANS L'ÉPISCOPAT,

TRÈS CHERS FRÈRES ET SŒURS DU MONDE ENTIER!

1. C'est avec un cœur plein de joie et d'espérance et dans l'ambiance de la joie pascalle qu'en ce dimanche 24 avril tout proche nous célébrerons la Journée mondiale de prière pour les vocations

Vingt-cinq années se sont écoulées depuis que l'inoubliable Pape Paul VI, de vénérée mémoire, a voulu inviter l'Église entière à prier pour les vocations consacrées au cours d'une journée spéciale qui trouve sa raison d'être dans l'enseignement (Mt 9, 38; Lc 10, 2) et l'exemple du Christ, ainsi que dans la nature elle-même de la vocation, réalité mystérieuse et transcendante qui tire son origine de Dieu lui-même, et aussi dans le rôle de la prière comme collaboration efficace au plan salvifique du Père.

Il est consolant de pouvoir constater ces dernières années, en diverses parties du monde, une sensible augmentation de ceux qui se trouvent admis au sacerdoce ou expriment le désir de suivre le Christ dans la voie des « conseils évangéliques »; cela est une preuve que l'engagement et la persévérance dans le travail pastoral en faveur des vocations produisent des fruits précieux chez tous ceux qui travaillent dans la vigne du Seigneur avec un cœur confiant, ouvert et infatigable. La crise, en effet, se trouve progressivement dépassée là où l'on vit intensément la foi, là où se réalise la ré-évangélisation et où le mystère pascal de Jésus s'inscrit dans la vie des personnes.

2. La nécessité et l'urgence d'avoir des continuateurs dans l'ordre sacré, dans les missions, dans les diverses congrégations religieuses et les instituts séculiers, sont très vivement ressenties aujourd'hui dans l'Église.

Les paroles du Seigneur: « Levez les yeux et regardez les champs qui déjà blanchissent pour la moisson » (Jn 4, 35), résonnent comme une pressante invitation. « Priez le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson. » (Mt 9 38.) Il est essentiel d'accueillir cette invitation avec une foi pleine d'espérance. Sans la prière spécifique, habituelle, insistante, confiante, il ne peut exister de vraie pastorale des vocations. Cette prière doit laisser transparaître une disponibilité intérieure à collaborer de manière active à l'éveil des vocations. Elle se doit de demander tout ce qui est nécessaire pour l'apparition des vocations, mais aussi pour la persévérance des appelés, pour leur sanctification, pour la fécondité de leur mission.

(*) Texte italien dans l'*Osservatore Romano* du 29 janvier. Traduction de la Salle de presse du Saint-Siège, titre et sous-titres de la DC.

L'exemple et l'intercession de Marie

3. La Journée des vocations devient particulièrement significative en la célébration de l'Année mariale qui nous rassemble tous, pasteurs et fidèles, autour de Marie, la Mère du Rédempteur, modèle de chaque appelé et médiatrice de vocations.

Chaque appelé qui élève son regard vers Marie trouve en elle un modèle parfait dans la connaissance du dessein de Dieu, dans le projet de suivre le Seigneur d'un cœur résolu et selon sa volonté, dans l'acceptation humble et joyeuse de tous les sacrifices que comporte ce choix de service et d'amour.

La communauté des croyants, tout en accomplissant tous ses devoirs en faveur des vocations, voit en Marie « celle qui, par son intercession répétée, continue à nous obtenir les dons qui nous assurent le salut éternel » (LC, 62) et, par conséquent, le don des vocations, et elle l'invoque aussi comme la Mère de toutes les vocations. En effet, avec son amour de mère, elle coopère à la régénération et à la formation des fils et des filles de l'Église. Les paroles que lui a dites Jésus à l'heure de la Croix : « Femme, voici ton fils », et au disciple : « Voici ta mère » (Jn 19, 26-27), sont des paroles qui situent la place de Marie dans la vie des disciples du Christ et expriment sa nouvelle maternité spirituelle dans l'ordre de la grâce : Marie, en effet, implore sans cesse le don de l'Esprit Saint qui suscite de nouveaux fils de Dieu (cf. *Redemptoris Mater*, 44).

4. Nous tournons donc notre regard vers Marie pour contempler et honorer en cette sainte Mère non seulement celle qui, choisie, annoncée à l'avance, préparée et appelée, a répondu, plus que n'importe quelle autre, à la vocation spécifique que Dieu a voulu d'elle, mais encore celle qui, plus que nulle autre, est intéressée à ce que le projet salvifique de Dieu nous rejoigne, tous et chacun, selon l'admirable disposition de Dieu qui nous appelle tous à collaborer avec lui.

J'exhorte mes frères dans l'épiscopat, les prêtres leurs collaborateurs, les ordres et les congrégations religieuses, spécialement celles qui se trouvent affectées au service des vocations en vertu d'un charisme particulier, les catéchistes, les enseignants et tous ceux qui, de diverses manières, sont engagés dans l'apostolat des vocations : qu'en ce dimanche des vocations et tout au long de l'Année mariale, ils aient à cœur, dans leurs catéchèses, de mettre en lumière la présence maternelle de Marie dans l'éveil et le soutien des vocations.

Que les sanctuaires mariaux disséminés en chaque point du monde deviennent les lieux privilégiés de la pastorale des vocations et des centres de prière fervente en faveur des vocations. Ainsi, nos supplications adressées au Maître de la moisson trouveront plein accueil sous le patronage de Marie.

J'exhorte encore une fois les familles chrétiennes que l'on peut considérer comme le premier séminaire et la source irremplaçable des vocations (*Optatam totius*, 2) : qu'elles sachent créer un climat de prière chrétienne et mariale qui favorisera chez les enfants l'écoute de la voix du Seigneur, leur réponse généreuse et la persévérance joyeuse.

Aux jeunes, par-dessus tout, mon message se fait particulièrement pressant et insistant. Je voudrais que la jeunesse du monde entier se rapproche de plus en plus de Marie. Elle porte en elle une marque indestructible de jeunesse et de beauté qui ne passeront jamais. Que les jeunes aient toujours plus confiance en elle ; qu'ils lui confient la vie qui est devant eux.

À Marie, Mère de la divine grâce, je confie les vocations. Que le nouveau printemps des vocations, leur augmentation dans toute l'Église, deviennent une preuve particulière de sa présence maternelle dans le mystère du Christ et dans le mystère de son Église sur toute la terre.

Prière

Nous nous tournons vers toi, Mère de l'Église. Vers toi qui, par ton *fiat*, a ouvert la porte à la présence du Christ dans le monde, dans l'histoire et dans les âmes, en accueillant dans un humble silence et une totale disponibilité l'appel du Très-Haut.

Fais que de nombreux hommes et femmes sachent entendre, encore aujourd'hui, la voix insistante de ton Fils : « Suis-moi ! » Fais qu'ils trouvent le courage de quitter leurs familles, leurs occupations, leurs espérances terrestres et suivent le Christ sur la voie qu'il leur trace.

Étends ta main maternelle sur les missionnaires dispersés dans le monde entier, les religieux et les religieuses qui assistent les personnes âgées, les malades, les handicapés, les orphelins, sur ceux qui sont engagés dans l'enseignement, sur les membres des instituts séculiers, ferments silencieux de bonnes œuvres, sur ceux qui, derrière leur clôture, vivent de foi et d'amour et intercèdent pour le salut du monde.

En formulant ces souhaits, je vous donne de tout cœur ma bénédiction apostolique, à vous, vénérables frères dans l'épiscopat ; à vous, prêtres, religieux, religieuses ; à tout le Peuple de Dieu, et tout spécialement aux jeunes gens et aux jeunes filles qui, avec enthousiasme et générosité, accueillent l'appel de Jésus à le suivre.

Du Vatican, le 16 octobre 1987.

IOANNES PAULUS PP. II